

PANORAMA DE LA PRÉVOYANCE

SUISSE



Etude Swiss Life
2025

Panorama de la prévoyance en Suisse

Impressum

Editeur:

Swiss Life SA
General-Guisan-Quai 40
Case postale
CH-8022 Zurich

Autrices/auteurs et contributrices/contributeurs

Autrice/auteur:
Andreas Christen
E-mail: andreas.christen@swisslife.ch
Téléphone: 043 284 53 95

Nadia Myohl
E-mail: nadia.myohl@swisslife.ch
Téléphone: 043 284 95 38

Collaboration scientifique:
Andrea Martins
Noah Savary

Autres contributrices et contributeurs:
Somara Frick
Marin Good
Tim Hegglin
Martin Läderach

Mise en page:
Raffinerie

Illustration:
Benjamin Hermann

Selecture et traduction:
Swiss Life Language Services

Clôture de la rédaction:
10.10.2025

Notre étude en ligne:
www.swisslife.ch/prevoyance-panorama-2025

Droits d'auteur:
La présente publication peut être citée en mentionnant la source.
Copyright © 2025 Swiss Life SA et/ou ses entreprises affiliées. Tous droits réservés.

Clause de non-responsabilité:
La présente publication a un but uniquement informatif. Les opinions présentées sont celles de ses auteurs et autrices au moment de la clôture de la rédaction (sous réserve de modifications) et peuvent différer de la position officielle de Swiss Life SA. Les analyses ont été réalisées avec le plus grand soin, aucune garantie ne peut toutefois être donnée quant à leur exactitude.

Sommaire

4

<i>Synthèse</i>	5
<i>Chapitre 1: Situation financière de la population suisse</i>	8
<i>Chapitre 2: Connaissances financières</i>	17
<i>Chapitre 3: Epargne et prévoyance</i>	24
<i>Epargne et constitution de la fortune</i>	25
<i>Prévoyance pour la retraite</i>	29
<i>Chapitre 4: Placements et investissements</i>	38
<i>Méthodologie</i>	45
<i>Bibliographie</i>	46
<i>Notes finales</i>	47

Synthèse

Réalisée chaque année, la nouvelle série d'études «Panorama de la prévoyance en Suisse» met en lumière la situation financière, les connaissances financières ainsi que le comportement de la population suisse en matière d'épargne, d'investissement et de prévoyance. En outre, nous observons et analysons les principaux chiffres clés du système de la prévoyance vieillesse en Suisse. Les analyses s'appuient d'une part sur une enquête représentative menée auprès d'environ 3500 personnes âgées de 18 à 80 ans, et d'autre part sur différentes statistiques officielles.

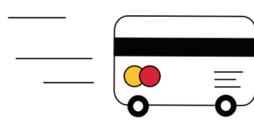
La satisfaction financière reste stable, avec une tendance à la baisse depuis 2021



L'analyse de la situation financière de la population dans le contexte de la prévoyance vieillesse est importante pour deux raisons: premièrement, la situation financière influence le comportement des personnes actives en matière d'épargne et de prévoyance. Les personnes aisées disposent d'une plus grande marge de manœuvre pour assurer leur prévoyance à leur retraite. Deuxièmement, l'observation de la situation financière des personnes retraitées reflète une situation momentanée et donne des indications sur le fonctionnement du système de prévoyance vieillesse en Suisse.

Environ la moitié de la population suisse déclare pouvoir joindre les deux bouts facilement, voire très facilement. En comparaison européenne, la Suisse occupe la deuxième place derrière les Pays-Bas. Dans le même temps, alors que la Suisse est un pays plutôt aisé, 24% des personnes interrogées déclarent avoir des difficultés financières.

La satisfaction financière est restée globalement stable au cours de la dernière décennie, mais elle a légèrement reculé entre 2021 et 2023, tant chez les personnes en âge d'exercer une activité lucrative que chez les personnes ayant atteint l'âge de la retraite. De manière générale, la satisfaction vis-à-vis de la situation financière augmente avec l'âge. Certes, les personnes ayant atteint l'âge de la retraite ont des revenus en moyenne inférieurs à ceux des personnes en âge d'exercer une activité lucrative, mais leur fortune est en revanche plus élevée. Parmi les types de ménage étudiés, les couples ayant atteint l'âge de la retraite sont le plus souvent satisfaits financièrement (72%). A l'inverse, les parents célibataires en âge de travailler sont le plus rarement satisfaits de leur situation financière (32%).



Lorsqu'on leur demande comment la situation financière du ménage a évolué par rapport à l'année précédente, 38% des 18 à 80 ans déclarent qu'elle s'est (le plus souvent légèrement) dégradée. 17% constatent une amélioration, tandis que 45% ne voient aucun changement. Les principales raisons invoquées le plus souvent par les personnes interrogées pour expliquer cette dégradation sont la hausse des primes de caisse maladie (51%) et l'augmentation des prix des biens de consommation et des services (35%). Les futurs défis le plus souvent cités par les personnes de 18 à 80 ans en matière de finances et de prévoyance personnelles sont le maintien du niveau de vie (42%), la prévoyance santé (sur le plan financier) (37%) et la garantie des réserves financières à long terme (35%).

Des connaissances incomplètes en matière de prévoyance et de finances

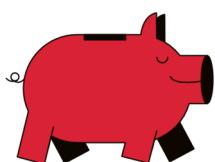
Non seulement la situation financière, mais aussi les connaissances financières sont essentielles dans le processus d'épargne et de prévoyance. 58% des personnes de 18 à 80 ans que nous avons interrogées estiment disposer de bonnes connaissances en matière de prévoyance et de placements dans l'ensemble. Manifestement, elles ne les ont pas acquises à l'école: seuls 17% estiment avoir été suffisamment préparés aux questions concernant les finances, la prévoyance et les placements. Pour obtenir des conseils sur ces questions, la population consulte le plus souvent des conseillères et conseillers bancaires (39%), des membres de la famille (37%) et des conseillères et conseillers en prévoyance d'assurances ou de caisses de pensions (27%). Seuls 7% déclarent rechercher des informations sur Internet, par exemple auprès de finfluencers.



Toutefois, l'autoévaluation majoritairement bonne en matière de connaissances financières ne correspond pas nécessairement à la réalité. Nous avons présenté aux personnes interrogées cinq termes sur la prévoyance choisis au hasard dans une liste de termes sur ce thème et leur avons demandé d'indiquer si elles pouvaient les expliquer à une ou un collègue. Résultat: seuls 11% se sentaient capables d'expliquer chacun de ces termes. Le «système des 3 piliers» (67%) et l' «AVS / 1^{er} pilier» (64%) sont les deux notions qu'elles parviennent le mieux à expliquer. Seule une minorité est capable d'expliquer des notions plus spécifiques comme la déduction de coordination (22%) ou le taux de conversion (31%). Une tendance selon le genre se dessine: les femmes déclarent plus rarement avoir de bonnes connaissances en finances. De même, elles fournissent plus rarement de bonnes réponses aux trois questions posées sur l'inflation, les intérêts composés et la diversification (des placements) par rapport aux hommes (35% contre 62%), notamment parce qu'elles indiquent plus souvent ne pas connaître la réponse.

Trois personnes sur cinq peuvent épargner

L'AVS et la caisse de pensions sont certes nécessaires pour préparer la retraite, mais il faut aussi pouvoir épargner. 62% de la population en âge d'exercer une activité lucrative parviennent à le faire; une part qui est restée globalement stable au cours des dix dernières années. La capacité à épargner et le montant de l'épargne dépendent fortement du revenu et de la situation du ménage: ces dernières années, les personnes célibataires de moins de 65 ans appartenant au quintile du revenu du milieu ont épargné en moyenne 12% de leur revenu, et les couples sans enfants, 19%.



Les raisons qui incitent à épargner varient considérablement et évoluent au fil de la vie. La volonté de garantir la sécurité financière à long terme (40%), la constitution de réserves d'urgence (35%) et le maintien de l'indépendance financière (33%) sont les raisons le plus souvent citées. Les jeunes personnes interrogées épargnent relativement souvent pour réaliser des objectifs concrets en termes de consommation comme les voyages ou l'achat d'une voiture, pour la famille ou pour l'achat d'une maison. En revanche, les personnes de 55 à 64 ans épargnent très souvent explicitement pour pouvoir «profiter pleinement de la retraite» (45%).

Moins de la moitié des personnes interrogées pensent pouvoir maintenir leur niveau de vie à la retraite

Dans l'ensemble, la population en âge de travailler se montre plutôt mesurée sur les questions liées à la prévoyance vieillesse. Seul environ un cinquième attache une grande importance à ce thème de façon explicite et déclare planifier activement la prévoyance vieillesse. Elle revêt une importance moyenne pour 47% des personnes interrogées, c'est-à-dire qu'elles y attachent de l'importance et qu'elles ont déjà pris des mesures. Environ un tiers des personnes interrogées s'est penché (intensément) sur les répercussions du taux d'occupation sur la prévoyance vieillesse. Il s'agit d'une question essentielle pour les personnes travaillant à temps partiel et donc en particulier pour les femmes, car le gender pension gap n'a pratiquement pas diminué jusqu'à présent. Seuls 17% des couples ont sérieusement réfléchi aux conséquences d'une séparation ou d'un divorce sur leur prévoyance vieillesse.



Dans l'ensemble, seuls 42% des personnes en âge d'exercer une activité lucrative sont confiants dans leur capacité à maintenir leur niveau de vie habituel à la retraite. 55% des personnes interrogées pensent qu'elles n'atteindront très probablement aucun des principaux objectifs qu'elles s'étaient fixé pour la retraite. Lorsqu'on leur demande quels seraient les changements nécessaires pour qu'elles y parviennent, les mesures nécessaires ne sont plutôt pas centrées sur la responsabilité individuelle, par exemple investir davantage au lieu de se contenter d'épargner (16%) ou faire preuve d'une plus grande discipline en matière de dépenses et d'épargne (15%). Les personnes interrogées évoquent beaucoup plus souvent une baisse des coûts de la vie (41%) ou une évolution plus appropriée des salaires (33%) comme changements nécessaires. L'avis des personnes actuellement à la retraite contraste avec le pessimisme affiché par la population active: 71% d'entre elles déclarent avoir maintenu leur niveau de vie à la retraite.

La moitié des personnes interrogées investit: des différences selon le genre et le niveau des connaissances financières

Outre le fait d'épargner, la forme de l'épargne est déterminante pour la constitution de la fortune à long terme. 60% des personnes de 18 à 64 ans déclarent avoir effectué des versements dans le pilier 3a l'année dernière. 51% des personnes de 18 à 80 ans déclarent détenir, dans la fortune libre, des actions, des obligations et/ou des fonds avec diverses classes d'actifs. Des différences notables existent entre les groupes de population: les hommes (61%) possèdent plus souvent des placements financiers que les femmes (41%), tout comme les personnes disposant d'une fortune plus élevée ou de meilleures connaissances financières.



Si elles disposaient chaque mois de 1000 francs en plus de leurs moyens actuels, 53% des personnes interrogées déclarent qu'elles placerait (au moins en partie) cette somme sur un compte d'épargne, tandis que seulement 32% l'investiraient. Globalement, nous estimons qu'en Suisse, les personnes de 18 à 80 ans placent en moyenne 17% de leur fortune (hors immobilier) dans des actions. Les connaissances insuffisantes ou le manque de temps (53%) sont les principales raisons avancées par les personnes qui renoncent à investir. Parmi les autres raisons citées figurent une fortune insuffisante ou le manque de liquidités (44%) et le sentiment que les actions sont un placement trop risqué (30%).

Chapitre 1: Situation financière de la population suisse

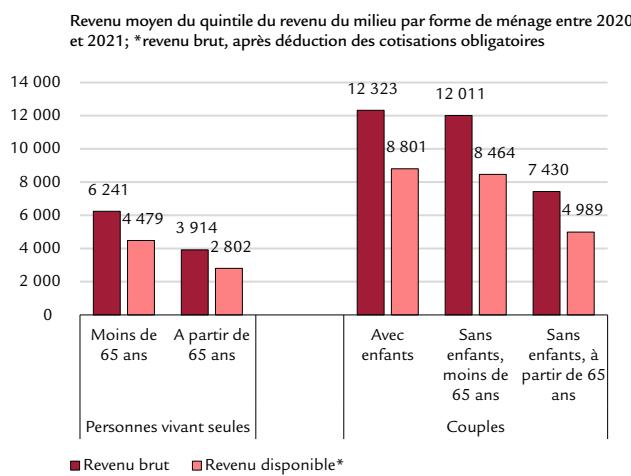


Q u'en est-il de la situation financière de la population suisse? Le présent chapitre offre une vue d'ensemble de cette question importante. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les derniers chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et sur les données de notre enquête.

Le revenu du ménage est un indicateur important, qu'il s'agisse du revenu brut ou du revenu disponible. Celui-ci correspond au revenu brut après déduction des cotisations obligatoires. Nous nous intéressons ci-après en priorité au revenu moyen des principaux types de ménages dans les classes de revenus intermédiaires. Bien entendu, il est important de préciser que les revenus ne sont pas répartis de la même manière au sein de la population. Les données les plus récentes de l'enquête sur le budget des ménages (EBM) publiées par l'OFS se rapportent aux années 2020 et 2021. La figure 1 présente les personnes seules et les couples (avec et sans enfants), des types de ménage qui représentent environ 90% des ménages privés. En 2020/2021, les couples de classe moyenne de moins de 65 ans disposaient en moyenne d'environ 12 000 francs bruts par mois, et les couples de 65 ans et plus, d'environ 7 400 francs. Il reste environ 70% de ce montant après déduction des cotisations aux assurances sociales, des impôts et des primes de l'assurance maladie obligatoire. Les revenus des personnes ayant atteint l'âge de la retraite sont nettement inférieurs à ceux des personnes en âge d'exercer une activité lucrative. C'est une conséquence directe de la conception de notre système de prévoyance: pour un revenu moyen, les rentes de l'AVS et de la caisse de pensions devraient représenter environ 60% du dernier salaire.¹

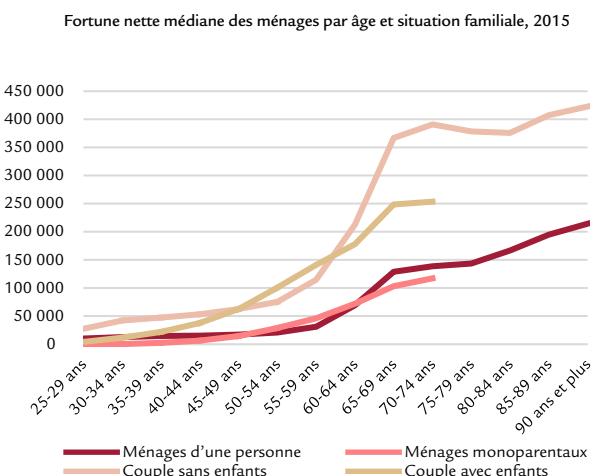
Ces chiffres donnent une première indication approximative: les montants indiqués ne permettent pas de déterminer s'ils suffisent pour joindre les deux bouts ou s'ils garantissent une vie en toute liberté de choix sur le plan financier. La figure 8 montre, à titre d'exemple, l'évolution des revenus des couples au fil du temps jusqu'en 2020/2021.

Fig. 1: Un couple à la retraite perçoit un revenu mensuel moyen de 7400 francs



Source: représentation de Swiss Life; données OFS (2024a)

Fig. 2: La fortune augmente fortement avec l'âge



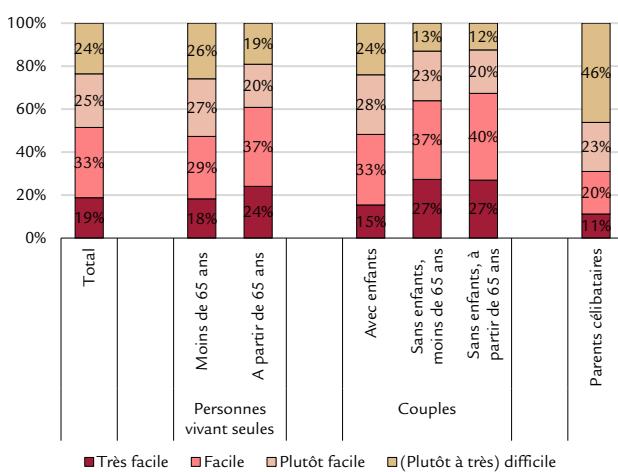
Source: statistiques Wisier (Wanner 2023)

Outre le revenu, les économies et/ou la fortune jouent également un rôle important, en particulier à la retraite. Nous approfondirons cet aspect

aux chapitres 3 et 4, dans lesquels nous examinerons plus précisément le comportement de la population suisse en matière d'épargne, de prévoyance et d'investissement. Remarque importante: les données disponibles sur la fortune des ménages en Suisse sont incomplètes. Les statistiques Wisier (cf. fig. 2), qui reposent notamment sur les données fiscales de onze cantons, constituent les données sur la fortune les plus complètes. Elles se réfèrent à 2015 et sont donc relativement anciennes, mais elles sont tout de même dignes d'intérêt. La tendance est claire: la fortune nette augmente avec l'âge; elle s'accroît le plus fortement dans les années qui précèdent la retraite, notamment grâce aux héritages (cf. fig. 40 au chapitre 3) et aux versements en capital du pilier 3a ou de la caisse de pensions. Ainsi, en 2015, les couples de 65 à 69 ans disposaient d'une fortune nette médiane de 367 000 francs, ceux de 45 à 49 ans, d'une fortune nette médiane de 63 000 francs.

Fig. 3: La moitié de la population parvient facilement ou très facilement à joindre les deux bouts, un quart y parvient difficilement

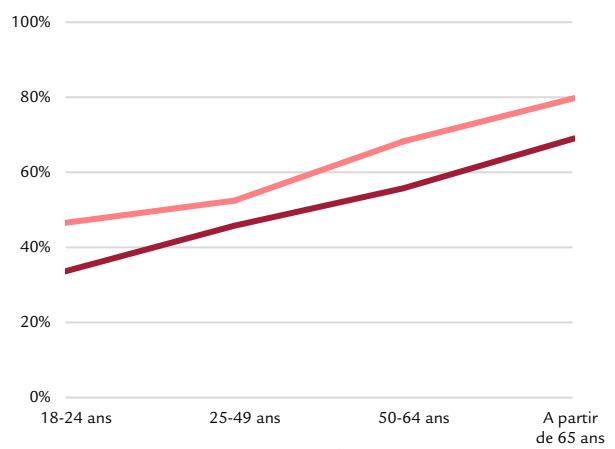
Part de la population vivant dans un ménage pour lequel il est... de joindre les deux bouts; par type de ménage, 2023



Source: représentation de Swiss Life; données OFS (2024b)

Fig. 4: La satisfaction de la population vis-à-vis de la situation financière augmente avec l'âge

OFS: part des personnes se disant plus satisfaites ou très satisfaites de leur situation financière (valeurs 8 à 10 sur une échelle de 0 à 10), 2023; Swiss Life: parts de réponses «oui» à l'affirmation: «Je suis satisfait(e) de ma situation financière actuelle»; n entre 232 et 721, 2025



Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025 et OFS (2024b)

Pour évaluer la situation financière de la population, il est utile de prendre en compte l'appréciation subjective de la situation financière. L'OFS saisit chaque année cette donnée dans le cadre de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC). D'une part, elle vise à déterminer dans quelle mesure il est facile ou difficile pour les ménages de joindre les deux bouts. D'autre part, la population est interrogée sur son degré de satisfaction vis-à-vis de sa situation financière. Les valeurs les plus récentes se réfèrent au premier semestre 2023. Au total, en 2023, 51% de la population vivaient dans un ménage pouvant facilement ou très facilement joindre les deux bouts. 25% ont répondu qu'il leur était «plutôt facile» de joindre les deux bouts et 24% ont déclaré avoir plutôt des difficultés, voire beaucoup de difficultés, pour y parvenir. Les parents célibataires sont les personnes qui rencontrent le plus souvent des difficultés à joindre les deux bouts; les couples sans enfants – qu'ils aient atteint ou non l'âge de la retraite – ont comparativement moins de difficultés pour y parvenir (cf. fig. 3).

Un indicateur apparenté est celui mesurant la satisfaction vis-à-vis de la situation financière: la part de personnes se disant plus satisfaites ou très satisfaites de leur situation financière augmente avec l'âge. Chez les personnes de 25 à 49 ans, 21% sont très satisfaits et 25% sont satisfaits. Chez les personnes de 65 ans et plus, 47% sont très satisfaits et 22% sont satisfaits. Les derniers chiffres de l'enquête SILC datent de 2023. Ils ne tiennent donc pas compte des événements survenus ultérieurement comme la hausse des primes des caisses maladie en 2024 (cf. fig. 11). C'est pourquoi notre enquête, plus récente que l'enquête SILC, comprend aussi une question sur la satisfaction vis-à-vis de la situation financière. En raison de la longueur de notre questionnaire, nous avons choisi, contrairement à l'OFS, une échelle simple composée des réponses oui/non/je ne sais pas. Par conséquent, les résultats ne sont pas directement comparables: la part de réponses «oui» est un peu plus élevée dans notre enquête; en revanche, le profil d'âge observé est presque identique (cf. fig. 4). Malgré cette différence, notre indicateur fournira dans les prochaines éditions du panorama de la prévoyance de précieuses indications sur la manière dont évolue l'appréciation subjective de la population vis-à-vis de sa situation financière.

Complément: la pauvreté en Suisse

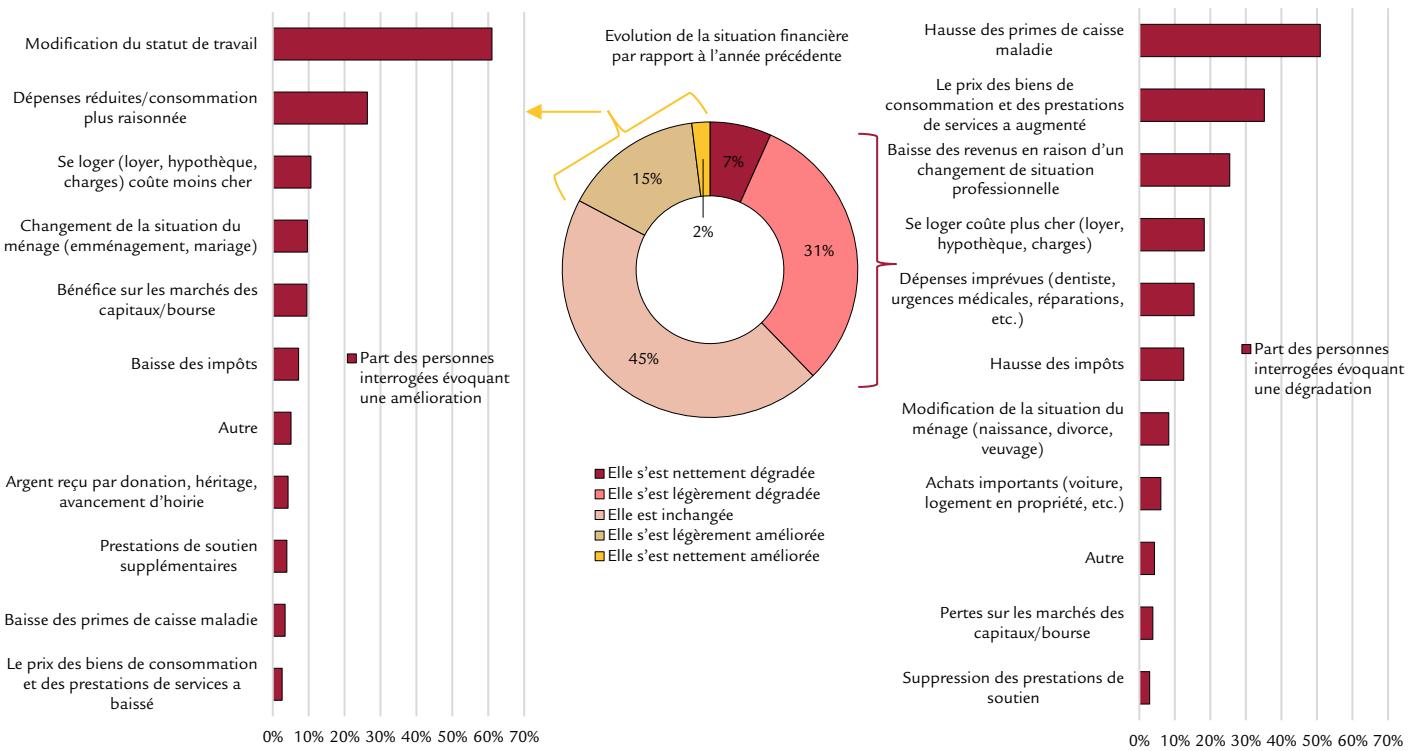
La pauvreté est aussi une réalité dans un pays riche tel que la Suisse. Cette étude n'a pas pour objet de mesurer cette donnée: nous renvoyons ici aux données complètes de l'OFS². Celui-ci utilise trois indicateurs principaux pour mesurer la pauvreté: le taux de pauvreté (part de la population qui doit vivre avec un revenu inférieur à un certain seuil), le taux de risque de pauvreté (part de la population qui dispose de moins de 60% de la médiane du revenu équivalent disponible) et le taux de privation matérielle et sociale (part de la population qui doit renoncer au moins à cinq catégories de dépenses sur treize). Ainsi, d'après ces différents indicateurs, 8,1% de la population sont touchés par la pauvreté, 16,1% sont menacés de pauvreté et 5,5% sont concernés par les privations sociales et/ou matérielles. Cependant, les deux premiers indicateurs (taux de pauvreté et taux de risque de pauvreté) prenaient en compte uniquement le revenu et non la fortune. Ce dernier point est particulièrement important pour les personnes ayant atteint l'âge de la retraite. En effet, les indicateurs de pauvreté uniquement basés sur le revenu sont imprécis pour cette catégorie de la population car ils ont tendance à surévaluer la part de personnes touchées par la pauvreté dans cette classe d'âge. L'OFS étudie donc actuellement la possibilité d'introduire un taux de pauvreté qui tiendrait également compte de la fortune.³

Nous souhaitons non seulement obtenir un instantané de l'évaluation subjective vis-à-vis de la situation financière, mais aussi savoir comment la population perçoit l'évolution de la situation financière par rapport à l'année précédente (cf. fig. 5). 38% des personnes de 18 à 80 ans déclarent que leur situation financière s'est dégradée (le plus souvent légèrement) en glissement annuel. 17% ont constaté une amélioration (en majorité légère), 45% n'ont constaté aucun changement. Si nous nous intéressons aux personnes interrogées de 65 ans et plus, la situation est un peu plus stable: 60% déclarent que leur situation financière n'a pas changé, 32% jugent qu'elle s'est dégradée et seulement 8% trouvent qu'elle s'est améliorée.

Interrogées sur les raisons pour lesquelles leur situation financière s'est dégradée (fig. 5, à droite), les personnes concernées ont le plus souvent sélectionné les réponses «hausse des primes de caisse maladie» (51% des personnes ayant vu leur situation financière se dégrader), «le prix des biens de consommation et des prestations de services (alimentation, vêtements, voiture, etc.) a augmenté» (35%) et «baisse des revenus en raison d'un changement de situation professionnelle (changement d'emploi, réduction du taux d'occupation, chômage, congé sabbatique, etc.)» (25%). Les améliorations de la situation financière s'expliquent le plus souvent par une modification du statut du travail (p. ex. augmentation de salaire) ou par des «dépenses réduites / [une] consommation plus raisonnée» (fig. 5, à gauche).

Fig. 5: Pour un peu plus d'un tiers des personnes interrogées, la situation financière s'est dégradée (le plus souvent légèrement), le plus fréquemment en raison des primes de caisse maladie et du renchérissement des biens de consommation et des services

Cercle: réponses à la question «Comment la situation financière de votre ménage a-t-elle évolué par rapport à l'année dernière?» ; n = 3539
 A gauche: réponses à la question «Quelles sont les principales raisons expliquant l'amélioration de la situation financière de votre ménage?» (max. 2 raisons; question posée uniquement en cas d'amélioration); n = 611
 A droite: réponses à la question «Quelles sont les principales raisons expliquant la dégradation de la situation financière de votre ménage?» (max. 2 raisons; question posée uniquement en cas de dégradation); n = 1335

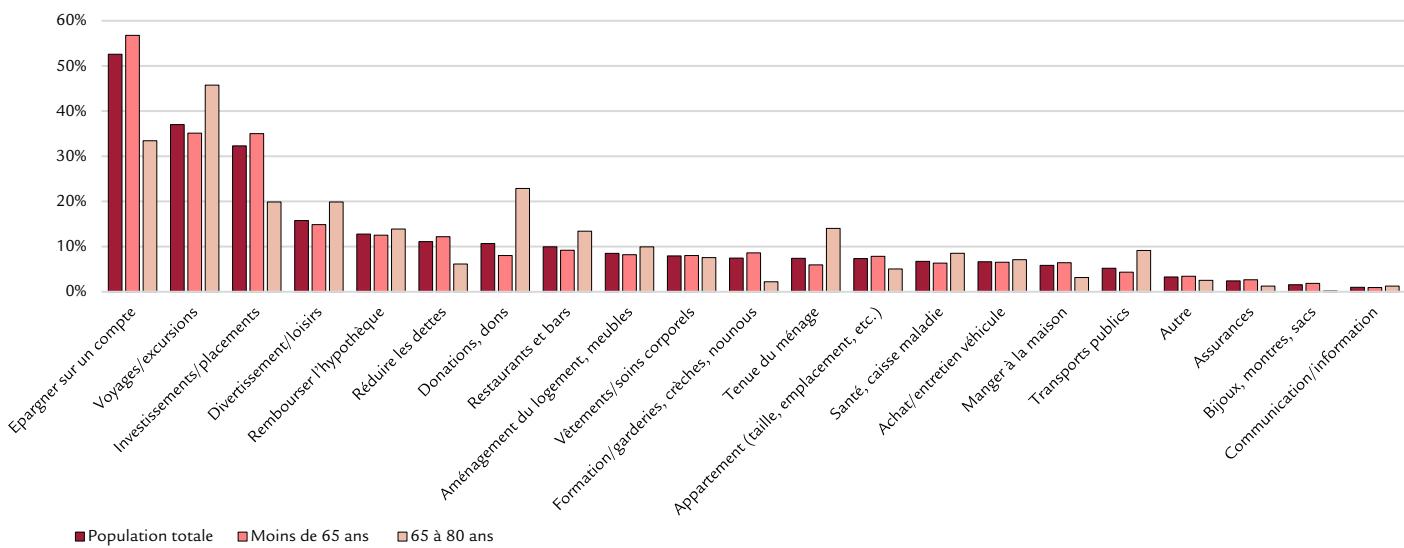


Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

Le revenu et la fortune servent principalement à subvenir aux besoins et à financer les dépenses de consommation. Pour une analyse détaillée de la structure des dépenses des ménages, nous renvoyons à l'EBM de l'OFS. Dans ce contexte, nous avons voulu savoir ce que les personnes interrogées feraien si elles disposaient chaque mois de 1000 francs en plus de leurs moyens actuels. Elles pouvaient choisir jusqu'à cinq domaines de dépenses dans une liste détaillée (cf. fig. 6).

Fig. 6: La moitié placerait l'argent supplémentaire disponible (au moins une partie) sur un compte, un tiers le dépenserait dans des voyages et excursions

Parts des réponses à la question: «Si vous disposiez chaque mois de 1000 francs en plus de vos moyens actuels, comment les utiliseriez-vous?»; population totale et par groupe d'âge, jusqu'à cinq réponses possibles, n entre 634 et 3539



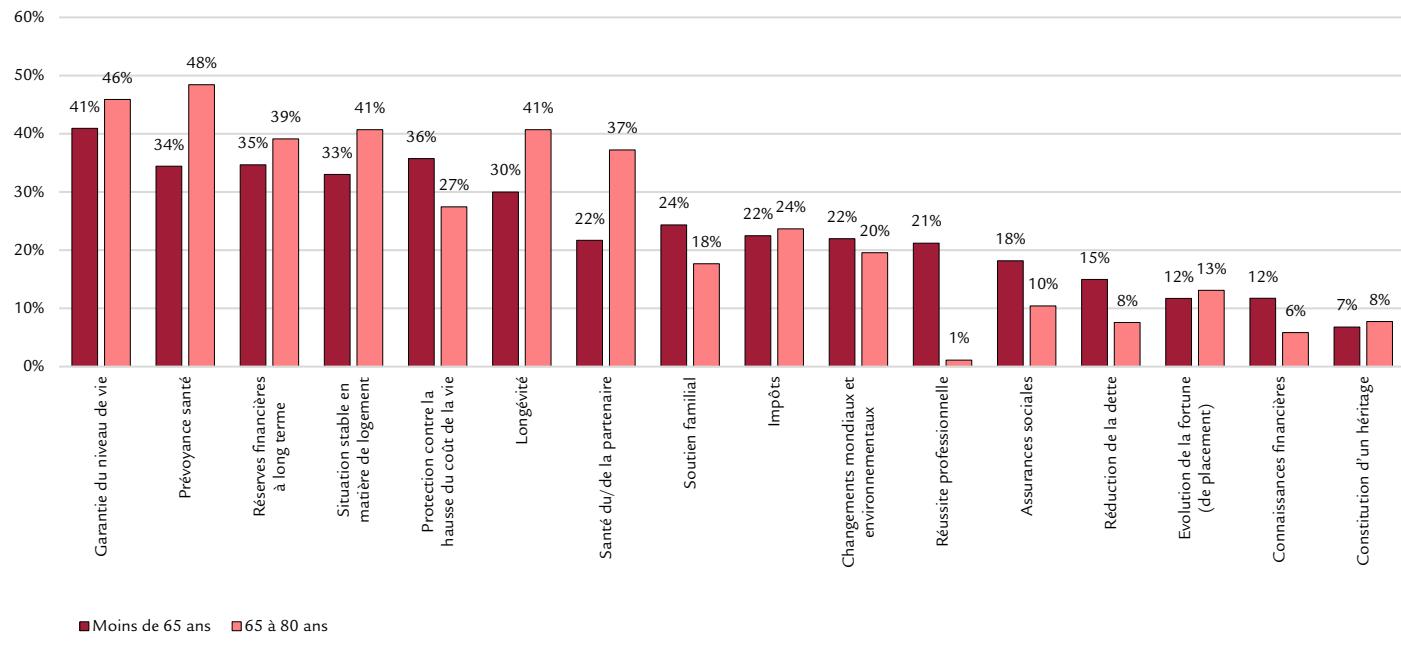
Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

53% des personnes interrogées placerait au moins une partie de cet argent sur un compte d'épargne. De manière générale, les catégories non liées à la consommation directe, par exemple les investissements/placements (32%), le remboursement d'hypothèques (13%) ou de dettes (11%) ou les donations/dons (11%) ont le plus souvent été sélectionnées. Toutefois, 64% ont choisi au moins une «catégorie liée à la consommation»; la plus fréquente étant les voyages/excursions (37%) et le divertissement/loisirs (16%). Toutes les autres catégories liées à consommation ont été citées par moins de 10% des personnes interrogées. Nous étudions la différence entre «épargner» et «investir» dans le chapitre 4. La figure 6 met en évidence quelques différences entre les personnes de moins de 65 ans et celles ayant dépassé cet âge: les personnes interrogées de 65 ans et plus mettraient moins souvent de l'argent de côté (sur un compte ou sous forme de placement) et l'utiliseraient plus souvent pour des voyages. La différence est nette en ce qui concerne la réponse «Donations»: 23% des personnes de 65 ans et plus effectueraient des donations ou feraient don de cet argent (ou au moins une partie), contre seulement 8% des moins de 65 ans.

Nous avons également souhaité savoir à quels défis les personnes interrogées s'attendent «dans le domaine des finances et de la prévoyance personnelles». La figure 7 montre que, dans l'ensemble de la population, les défis le plus souvent cités sont la «garantie du niveau de vie» (42%) et la «prévoyance santé» (sur le plan financier) (37%). L'augmentation des réserves financières (35%), une situation stable en matière de logement (34%) et la protection contre la hausse du coût de la vie (34%) sont également des défis cités par plus d'un tiers des personnes interrogées, toutes classes d'âge confondues.

Fig. 7: Le maintien du niveau de vie et le financement de (ses propres) frais de santé sont les deux défis à venir le plus souvent cités en matière de finances personnelles et de prévoyance

Proportion de réponses à la question: «Parmi les aspects suivants, lesquels sont selon vous les principaux défis pour votre avenir dans le domaine des finances et de la prévoyance personnelles?»; par groupe d'âge, possibilité de choisir cinq défis au maximum, n entre 634 et 2905



■ Moins de 65 ans ■ 65 à 80 ans

Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

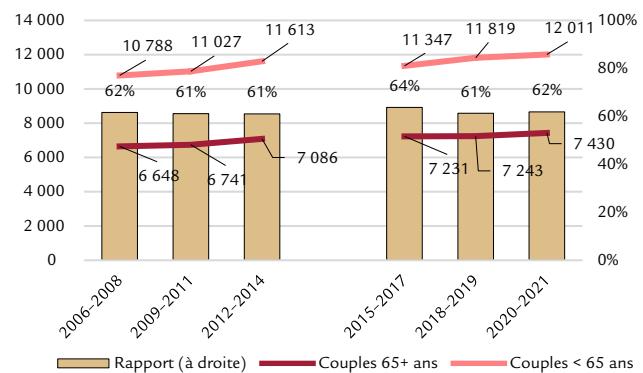
Pour certains aspects, nous observons des profils d'âge très marqués, quoique peu surprenants: les défis (financiers) en matière de santé, tels que la «prévoyance santé» (48% contre 34%), la «longévité» (41% contre 30%) ou la «santé du/de la partenaire» (37% contre 22%), sont davantage une source d'inquiétude pour les personnes ayant atteint l'âge de la retraite que pour les personnes en âge d'exercer une activité lucrative. A l'inverse, 21% des personnes de moins de 65 ans déclarent que la réussite professionnelle sera un défi pour elles. Bien évidemment, ce sentiment est partagé par un très faible nombre de personnes ayant atteint l'âge de la retraite (1%).

Revenu réel des ménages composés de couples

Actuellement, l'OFS ne publie les revenus par type de ménage que jusqu'en 2021. Jusque-là, après correction des variations dues à l'inflation, les revenus moyens des couples dans le segment de revenu intermédiaire ont légèrement augmenté, et ce, avant comme après l'âge de la retraite.⁵ En moyenne, les revenus des couples âgés de 65 ans et plus correspondaient à environ 60% des revenus des couples de moins de 65 ans. Globalement, ce rapport est resté stable au cours de la période considérée. On note toutefois qu'après 2021, l'inflation et les primes de caisse maladie ont enregistré une hausse supérieure à la moyenne (cf. fig. 11).

Fig. 8: Le revenu des couples avant/après 65 ans est resté stable (jusqu'en 2021)

Revenu mensuel brut moyen réel des couples (sans enfants) avant/après 65 ans dans le quintile du revenu du milieu en francs⁴



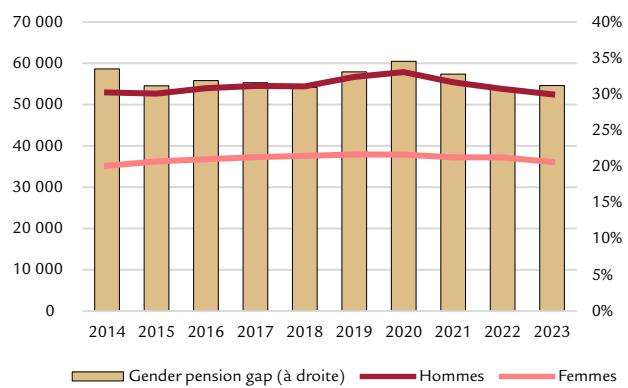
Source: calculs et représentation de Swiss Life, données OFS (2024a)

Montant de la rente et gender pension gap (GPG)

Après correction des variations dues à l'inflation, les rentes moyennes (provenant principalement de l'AVS et des caisses de pensions) des hommes et des femmes ont légèrement diminué entre 2021 et 2023. Toutefois, la baisse mesurée n'est pas significative du point de vue statistique (tout du moins dans l'intervalle de confiance de 95%).⁶ Cette évolution s'explique en premier lieu par l'inflation. En outre, seuls les revenus sont pris en compte ici, c'est-à-dire sans les versements en capital qui ont augmenté dans le même temps. Le gender pension gap, c'est-à-dire la différence de rentes entre les hommes et les femmes, atteint un peu plus de 30% et n'a guère évolué ces dernières années. Toutefois, en raison de la hausse des taux d'occupation des femmes (cf. fig. 10), il devrait se réduire à long terme.

Fig. 9: Le GPG ne se réduit toujours pas

A gauche: rentes annuelles moyennes réelles (AVS, CP, etc.) pour les bénéficiaires de rentes à partir de 65 ans, en francs; à droite: gender pension gap en %



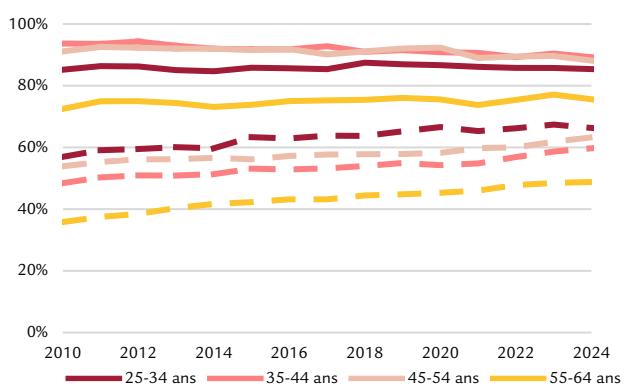
Source: calculs et représentation de Swiss Life, données OFS (2025a)

Taux d'actifs occupés en équivalent temps plein (ETP)

En Suisse, depuis 2010, le taux d'actifs occupés exprimé en ETP a augmenté de 10 à 13 points de pourcentage chez les femmes. C'est chez les femmes de 55 à 64 ans que la participation au marché du travail enregistre la hausse la plus forte. Les femmes de ce groupe d'âge ont non seulement des taux d'occupation plus élevés qu'auparavant, elles sont aussi plutôt actives. Un constat est identique chez les hommes et les femmes: c'est dans le groupe d'âge des 55 à 64 ans que l'on compte le moins de personnes actives occupées. Chez les hommes, nous observons un léger recul, en particulier chez les plus jeunes générations. Cela n'est toutefois pas dû à une participation plus faible au marché du travail, mais à des taux d'occupation plus faibles.

Fig. 10: Les femmes participent plus au marché du travail; légère baisse chez les hommes

Taux d'actifs occupés en ETP en Suisse chez les hommes (ligne continue) et les femmes (en pointillés); par groupe d'âge

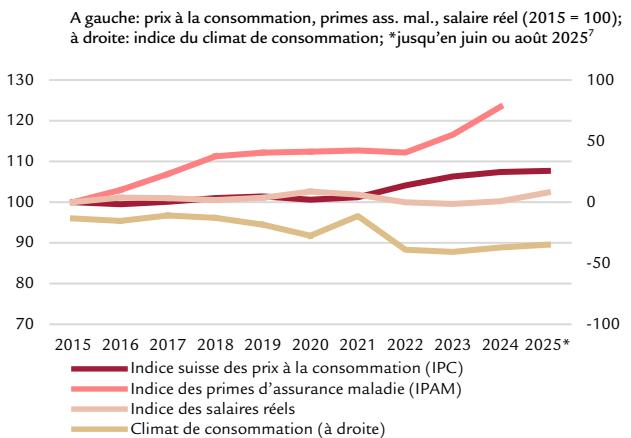


Source: calculs et représentation de Swiss Life; données: OFS (2024c)

Inflation, primes de caisse maladie, salaires réels et climat de consommation

Après une longue période de stabilité des prix, un renchérissement notable s'est produit en 2022 et 2023. Les salaires réels ont alors temporairement diminué quelque peu avant d'augmenter à nouveau légèrement à partir de 2024. A la clôture de la rédaction, les salaires réels étaient à nouveau légèrement supérieurs à leur niveau de 2015. Les primes de caisse maladie ont nettement augmenté en 2023 et 2024, après plusieurs années de stabilité. Depuis 2022, le climat de consommation s'est dégradé par rapport aux années précédentes; les valeurs ont légèrement augmenté à partir de 2024.

Fig. 11: Hausse des prix à la consommation et des primes de caisse maladie après 2021

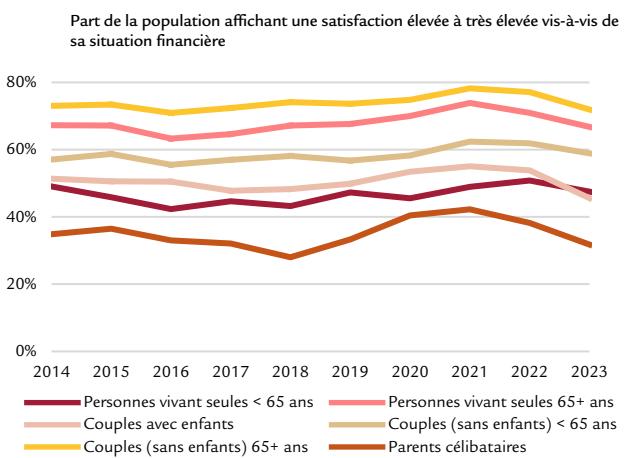


Source: représentation de Swiss Life, données OFS (2025b-d, k), SECO (2025)

Satisfaction vis-à-vis de la situation financière

La satisfaction vis-à-vis de la situation financière (mesurée par la part de personnes affichant une satisfaction élevée à très élevée) est restée relativement stable au cours de la dernière décennie, et ce, dans la plupart des types de ménage. Après une légère hausse jusqu'en 2021, la part des personnes satisfaites de leur situation financière a de nouveau légèrement diminué dans la plupart des types de ménage jusqu'en 2023. On observe le même constat sur ces dix dernières années: la satisfaction financière des ménages à l'âge de la retraite est en moyenne plus élevée que celle des moins de 65 ans. Par exemple, les couples ayant atteint l'âge de la retraite sont le plus souvent satisfaits financièrement (72%). A l'inverse, les parents célibataires sont le plus rarement satisfaits de leur situation financière (32%).

Fig. 12: Léger recul de la satisfaction depuis 2021

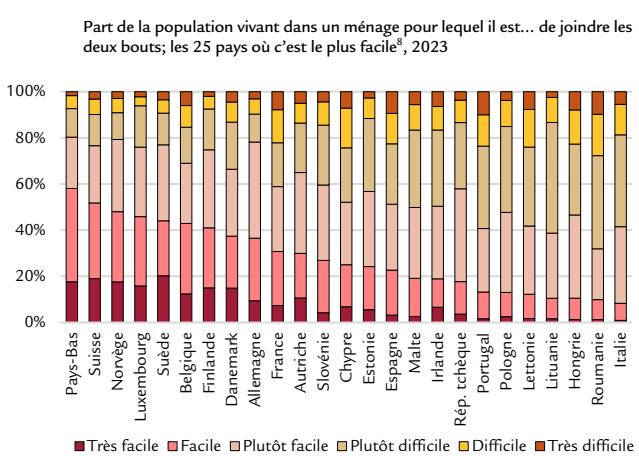


Source: représentation de Swiss Life; données: OFS (2024b)

Capacité à joindre les deux bouts en comparaison européenne

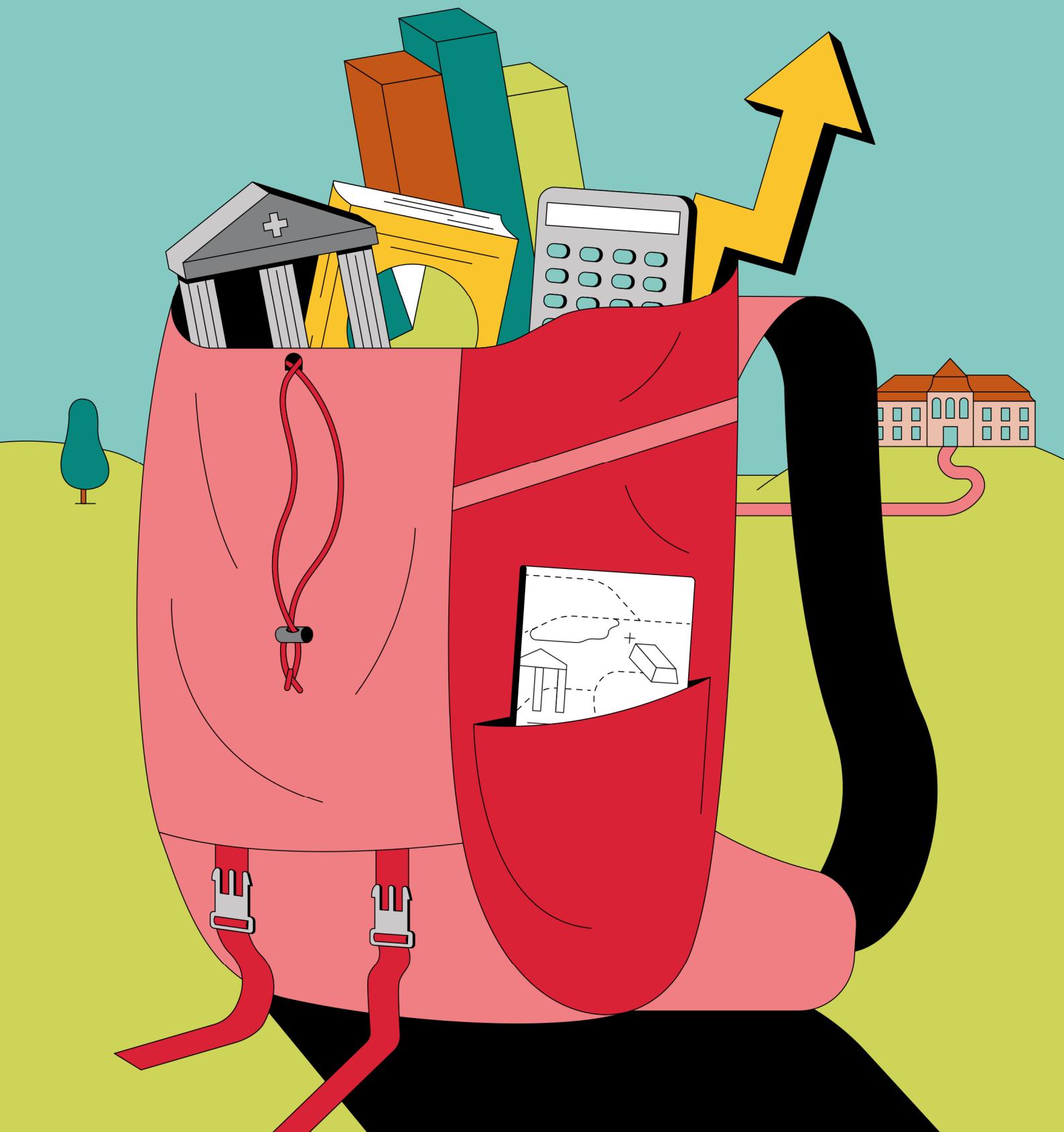
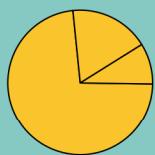
En comparaison européenne, l'évaluation de la population suisse vis-à-vis de sa situation financière est supérieure à la moyenne. En 2023, derrière les Pays-Bas, la Suisse est le pays où la part de la population déclarant pouvoir joindre les deux bouts facilement ou très facilement est la plus élevée. Concernant la catégorie des personnes vivant seules, la Suisse occupe la première place pour les personnes âgées de moins de 65 ans et la deuxième place, pour celles âgées de 65 ans et plus. Dans la catégorie des couples de moins de 65 ans, la Suisse atteint la deuxième place, et la troisième place dans la catégorie des couples de 65 ans et plus. La Suisse est en deuxième position dans la catégorie des ménages avec enfants.

Fig. 13: En Suisse, on parvient souvent facilement à joindre les deux bouts



Source: représentation de Swiss Life, données Eurostat (2025)

Chapitre 2: Connaisances financières



De bonnes connaissances financières sont nécessaires pour pouvoir prendre des décisions éclairées en matière de finances et préparer sa retraite. Pour cela, il existe différents moyens. On peut par exemple acquérir de telles connaissances à l'école ou en auto-apprentissage. Mais cela semble être relativement rare. Ainsi, seuls 17% des personnes de 18 à 80 ans que nous avons interrogées sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle l'école les a bien préparées aux questions en lien avec les finances, la prévoyance et les placements. Une nette majorité (78%) n'est absolument pas de cet avis. Nous ne constatons à cet égard aucun effet d'âge ni aucun effet lié à l'éducation. En d'autres termes, l'éducation financière ne semble pas s'être améliorée au fil du temps dans le système éducatif suisse. Elle ne dépend pas non plus du niveau de formation.

Auto-évaluation des connaissances en finances et en prévoyance

Toutefois, cela ne signifie pas que la population suisse a très peu de connaissances en matière de finances. La figure 14 montre que la majorité (58%) des personnes de 18 à 80 ans estime avoir de bonnes connaissances en matière de prévoyance et de placements; 30% estiment le contraire. Les femmes sont beaucoup moins souvent de cet avis que les hommes (49% contre 67%). De même, plus le niveau d'éducation est élevé, plus le niveau estimé par soi des connaissances en prévoyance et en finances l'est aussi.

Fig. 14: La majorité estime avoir de bonnes connaissances en matière de prévoyance et de placements

Position vis-à-vis de l'affirmation «Globalement, j'ai de bonnes connaissances en matière de prévoyance et de placements»; total et par sexe et niveau d'éducation, n entre 150 et 3539

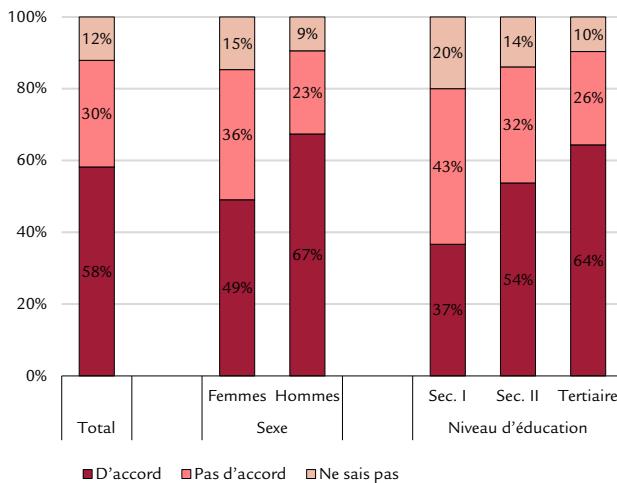
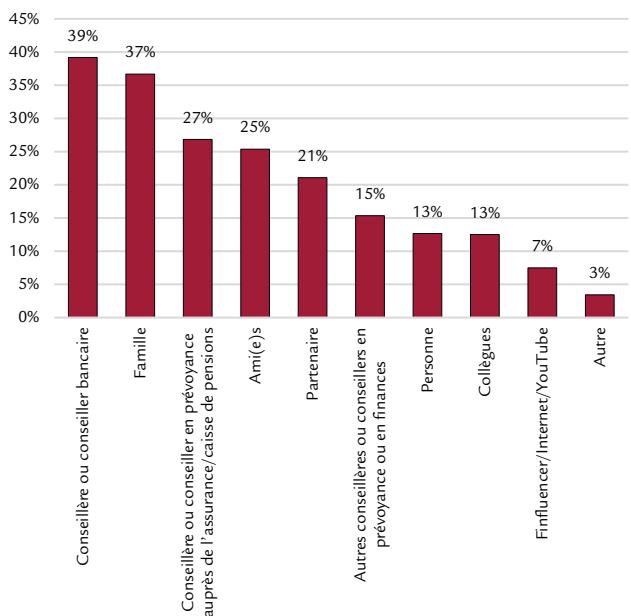


Fig. 15: La conseillère ou le conseiller bancaire, première référence pour les questions financières, juste devant la famille

Part des réponses à la question «Auprès de quelles personnes demandez-vous conseil en matière de finances et de prévoyance?»; plusieurs réponses possibles, n = 3539



Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

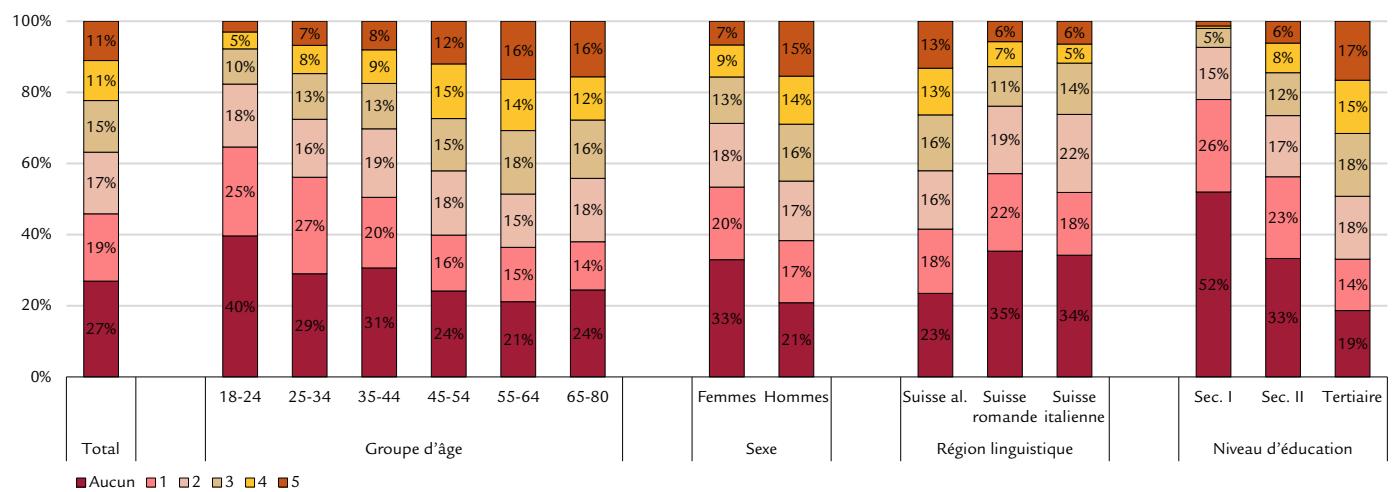
Lorsque l'on n'a pas acquis soi-même des connaissances financières, il est possible de faire appel à d'autres personnes pour prendre des décisions financières et préparer sa retraite. La figure 15 montre que la population

suisse fait principalement appel à une interlocutrice professionnelle ou un interlocuteur professionnel pour obtenir des recommandations financières. 39% déclarent demander conseil auprès d'une conseillère ou d'un conseiller bancaire pour les questions en matière de finances et de prévoyance. La famille arrive en deuxième position: 37% des personnes interrogées font d'abord appel à elle pour ces questions. Dans les deux cas, nous observons un effet d'âge, mais dans le sens inverse: plus les personnes interrogées sont âgées, plus les conseillères et conseillers bancaires sont souvent cités, tandis que la famille est plus souvent citée par les personnes interrogées plus jeunes. 66% des 18-24 ans demandent conseil auprès de leur famille, contre seulement 20% des 55-64 ans et 24% des 65-80 ans. Les conseillères et conseillers en prévoyance auprès d'une assurance ou d'une caisse de pensions arrivent en troisième position (27%), suivis des ami(e)s (25%) et du ou de la partenaire (21%). Les femmes citent plus souvent que les hommes le ou la partenaire ou la famille comme source de conseils en matière de finances. Pour ce genre de questions, elles font plus rarement confiance à des ami(e)s, à des collègues ou à des interlocutrices ou interlocuteurs professionnels.

Une autre source possible pour obtenir des conseils financiers est de plus en plus populaire et au centre des discussions depuis ces dernières années: les «finfluencers» sur YouTube, TikTok, LinkedIn ou sur des plateformes similaires. En effet, 7% des personnes que nous avons interrogées déclarent demander conseil à ces personnes. Il s'agit de la part la plus faible parmi toutes les sources de conseil que nous avons sélectionnées pour notre enquête. Comme on pouvait s'y attendre, l'effet d'âge est très clair ici: 13% des 18-24 ans et 15% des 25-34 ans déclarent se renseigner auprès de finfluencers, tandis que les groupes plus âgés ne le font guère, voire pas du tout.

Fig. 16: Seule une petite minorité se sent capable d'expliquer tous les termes de prévoyance présentés

Nombre de termes de prévoyance sélectionnés que les personnes interrogées pensent pouvoir expliquer à un(e) collègue; parmi une liste de 18 termes, cinq termes ont été affichés au hasard par personne participante (liste complète des termes dans la fig. 17), n entre 150 et 3539



Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

Comme nous l'avons vu plus haut, la majorité de la population suisse estime avoir de bonnes connaissances en matière de finances et de prévoyance; on note toutefois de nettes différences sociodémographiques.

Une telle auto-évaluation est très subjective et dépend notamment de ce que l'on comprend par avoir de «bonnes connaissances en matière de finances et de prévoyance». Afin d'obtenir une évaluation plus précise du niveau de connaissances, nous avons sélectionné au hasard cinq termes dans une liste de 18 termes et avons demandé aux personnes interrogées de citer lequel ou lesquels elles pourraient expliquer à une ou un collègue. 27% des personnes interrogées ne pouvaient expliquer aucun des termes présentés, 11% pensaient pouvoir en expliquer quatre ou cinq, soit (presque) tous les termes présentés (cf. fig. 16). Si l'on part du principe qu'avoir de «bonnes» connaissances financières signifie être capable d'expliquer au moins la moitié des termes, cela signifie que plus de 60% de la population suisse ne remplissent pas cette condition.

Comme observé ci-dessus, l'école ne prépare que partiellement la population suisse aux questions en matière de finances et de prévoyance. On constate donc sans surprise que le nombre de termes que la population s'estime capable d'expliquer augmente avec l'âge. Une explication plausible à cela est que l'on ne rencontre certains termes qu'au fil du temps, en particulier lorsqu'il s'agit de termes très spécifiques dans le domaine de la prévoyance professionnelle. Environ un tiers des femmes, contre seulement un homme sur cinq, déclare ne pas pouvoir expliquer le moindre terme. En outre, la part des personnes qui pensent être capables d'expliquer l'ensemble des cinq termes est deux fois plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Les personnes qui estiment avoir de bonnes connaissances des termes de prévoyance et de finances sont plus nombreuses en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et en Suisse italienne. Enfin, nous observons un lien intéressant entre le niveau d'éducation et le nombre de termes qu'une personne est capable d'expliquer: Certes, comme nous avons vu plus haut, les personnes diplômées de l'enseignement tertiaire déclarent aussi rarement que les personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire I ou II que l'école les ont bien préparées aux questions financières. Toutefois, elles semblent plus susceptibles d'acquérir des connaissances financières après la scolarité ou en dehors des structures scolaires que les personnes ayant un niveau d'éducation moins élevé.

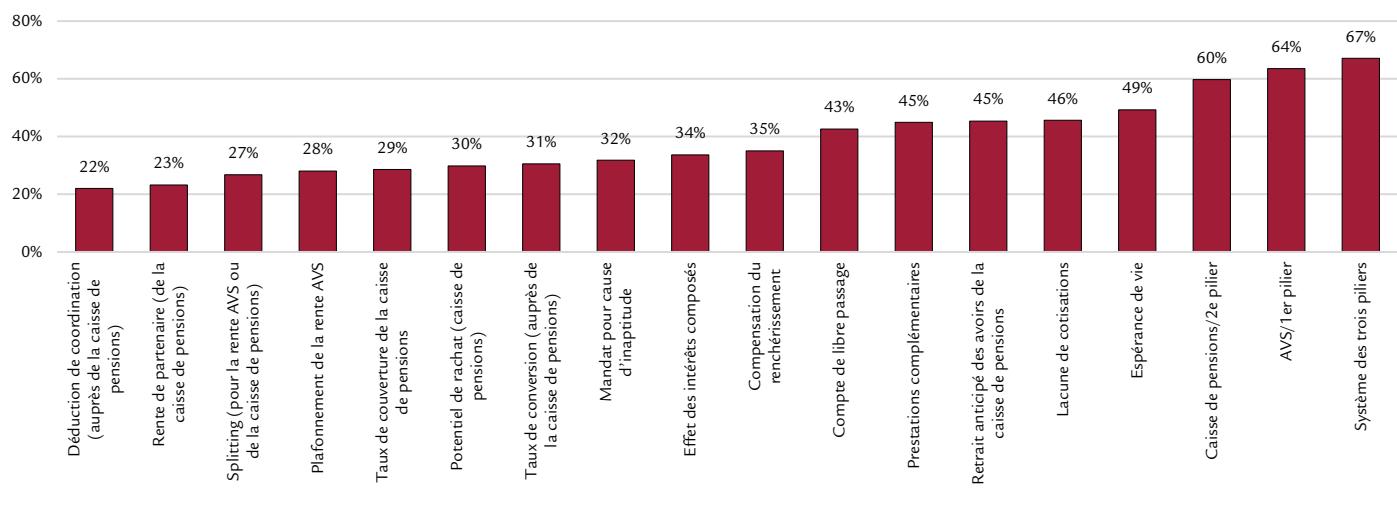
Mais c'est un fait: parmi les termes soumis aux personnes interrogées, certains sont plus répandus ou plus simples à expliquer. En raison de la taille de l'échantillon et compte tenu du fait que les termes ont été attribués au hasard aux personnes interrogées, les résultats doivent toutefois être représentatifs des connaissances financières de la population suisse. La figure 17 indique la part des personnes interrogées qui s'estiment capables d'expliquer un terme. Elle fournit ainsi des informations intéressantes sur les domaines de la prévoyance et des finances dans lesquels les connaissances de la population suisse sont perfectibles.

Les termes «plus connus», soit qui font référence à des thèmes plus généraux, peuvent être expliqués par un plus grand nombre de personnes que ceux faisant référence un sous-thème très spécifique de la prévoyance. Ainsi, deux personnes sur trois se disent capables d'expliquer le système des trois piliers. De même, une majorité de la population suisse âgée de 18 à 80 ans s'estime capable d'expliquer les notions d'AVS/1^{er} pilier et de caisse de pensions/2^e pilier. Près de la moitié des personnes interrogées est capable d'expliquer des termes peut-être moins courants, mais dont le nom donne déjà une idée de leur signification, par exemple «espérance

de vie» (49%), «lacune de cotisations» (46%) ou «retrait anticipé des avoirs de la caisse de pensions» (45%). Seul un tiers des personnes interrogées se dit capable d'expliquer les notions financières générales que sont l'«effet des intérêts composés» (34%) et la «compensation du renchérissement» (35%). Toutefois, cela ne signifie pas nécessairement que ces deux notions ne sont pas comprises de manière intuitive, comme nous le verrons plus tard. Globalement, nous constatons que seule une minorité s'estime capable d'expliquer des termes majoritairement spécifiques aux caisses de pensions, tels que «rente de partenaire» (23%), «réduction de coordination» (22%), «splitting» (27%), «taux de couverture» (29%), «potentiel de rachat» (30%) ou «taux de conversion» (31%).

Fig. 17: Moins un terme est courant, moins les personnes interrogées s'estiment capables de l'expliquer

Part des personnes de 18 à 80 ans s'estimant capables d'expliquer un terme en lien avec la prévoyance extraits au hasard d'une liste de 18 termes; exemple: 67% des personnes de 18 à 80 ans à qui l'on a présenté le terme de «système des trois piliers» s'estiment capables de l'expliquer à une ou un collègue, n = 3539



Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

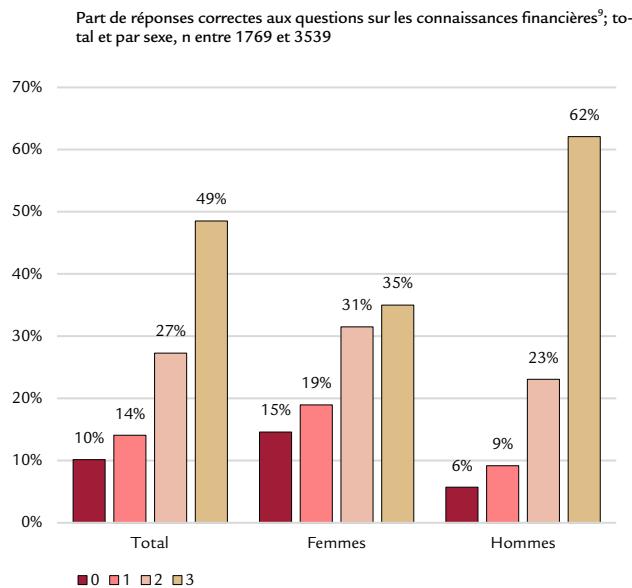
En général, les hommes et les personnes disposant d'un revenu, d'une fortune ou d'un niveau d'éducation élevés s'estiment davantage capables d'expliquer ces termes quels qu'ils soient. En outre, on constate un effet d'âge positif pour bon nombre de termes, tout du moins au sein de la population active (c'est-à-dire les personnes de 18 à 64 ans): plus une personne est âgée, plus elle s'estime capable d'expliquer un terme.

Connaissances financières effectives

Demander aux personnes interrogées si elles connaissent tel ou tel terme reste très subjectif. Nous ne savons pas si une personne connaît effectivement ces termes/est en mesure de les expliquer, ou si elle pense seulement en être capable. Nous avons donc souhaité aller encore plus loin et évaluer les connaissances financières effectives de la population suisse au moyen de trois questions concrètes portant sur les intérêts composés, l'inflation et la diversification. Les questions sont sciemment formulées de manière simple, de sorte que les réponses ne nécessitent pas de calcul. Elles s'inspirent des «trois questions» («Big Three»)⁹, une méthode internationalement reconnue d'évaluation des connaissances financières. Cette dernière permet notamment d'établir des comparaisons avec d'autres études et/ou pays.

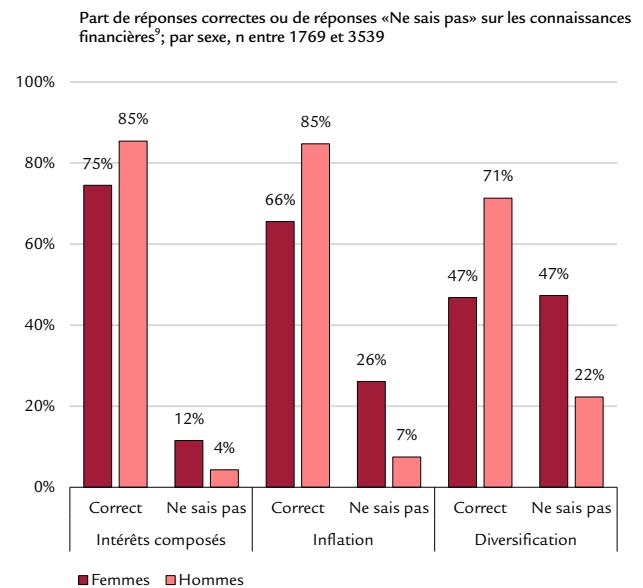
Près de la moitié des personnes interrogées répond correctement aux trois questions, tandis que 27% et 14% répondent correctement respectivement à deux questions et à une question (cf. fig. 18). Une personne sur dix ne peut répondre correctement à aucune des trois questions. La part de personnes ayant répondu correctement aux trois questions est presque deux fois plus élevée chez les hommes que chez les femmes (62% contre 35%). En conséquence, la part des femmes qui n'ont répondu correctement à aucune des questions est nettement plus élevée (15% contre 6% chez les hommes). Les connaissances financières effectives et l'estimation de ces connaissances sont liées: les personnes qui s'estiment plutôt capables d'expliquer à leurs collègues les termes de la figure 17 ou qui déclarent avoir de bonnes connaissances en prévoyance et en finances fournissent nettement plus souvent de bonnes réponses aux trois questions «Big Three» que celles estimant avoir de faibles connaissances financières.

Fig. 18: Environ la moitié répond correctement à toutes les questions sur les connaissances financières



Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

Fig. 19: Les femmes sont moins sûres d'elles que les hommes



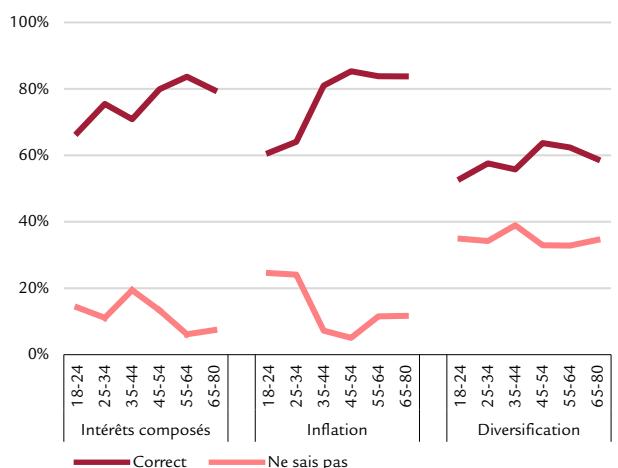
Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

Tandis que 80% des personnes interrogées répondent correctement à la question sur les intérêts composés, 75% répondent correctement à celle sur l'inflation et 59% à celle sur la diversification. Les questions sont conçues de manière à ce que chacune soit plus difficile que la précédente ou décrire une situation à laquelle on est moins souvent confronté(e). En conséquence, la part de réponses «Ne sais pas» augmente avec le niveau de difficulté, mais pas la part de réponses incorrectes. Plus la complexité augmente et/ou plus les situations sont rares, plus les personnes interrogées sont prudentes dans leurs réponses ou moins elles sont sûres de leurs connaissances financières. La figure 19 montre l'écart entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la confiance en soi en matière de connaissances financières: pour les trois questions, la part de réponses «Ne sais pas» est nettement plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Cela ne signifie pas qu'elles répondent beaucoup plus souvent que les hommes

de manière incorrecte aux trois questions, mais qu'elles choisissent plus souvent la réponse «Ne sais pas». S'agissant de la question sur la diversification, à laquelle on ne pouvait répondre que par «affirmation correcte», «affirmation fausse» ou «Ne sais pas», la part de femmes affirmant qu'elles ne savent pas est équivalente à la part de femmes qui répondent correctement à la question. Cela ne signifie pas pour autant que les femmes ont effectivement de moins bonnes connaissances financières. Ainsi, des études internationales montrent que les femmes répondent plus souvent correctement à ces questions si l'on supprime la réponse «Ne sais pas», c'est-à-dire qu'elles sont «contraintes» de choisir une réponse.¹⁰

Fig. 20: Les connaissances financières s'améliorent avec l'âge

Part de réponses correctes ou de réponses «Ne sais pas» sur les connaissances financières⁹, par groupe d'âge, n entre 232 et 721



Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

Enfin, la figure 20 met en évidence un effet d'âge: plus les personnes interrogées sont âgées, plus elles répondent correctement en moyenne aux trois questions sur les connaissances financières et moins elles choisissent la réponse «Ne sais pas». La part des personnes répondant correctement aux trois questions est la plus élevée dans le groupe d'âge entre 45 et 64 ans. Cela suggère un effet d'apprentissage lié à l'âge. Cet effet ne provient pas du fait que l'on a appris les réponses à ces questions, par exemple à l'école, mais que l'on a été exposé, au fil du temps, à une situation dans laquelle le contenu de la question était pertinent. Cet effet est particulièrement marqué dans la question sur l'inflation. La part de personnes ayant répondu correctement à cette question est nettement plus élevée chez les personnes de 35 ans et plus que chez les personnes plus jeunes. Nous n'avons pas étudié la raison concrète de cet effet. On peut toutefois supposer que les groupes d'âge plus jeunes parviennent moins bien à répondre à cette question, car ils n'ont pratiquement pas vécu d'importantes phases de renchérissement dans leur vie.

Chapitre 3: Epargne et prévoyance



A près cette vue d'ensemble de la situation financière et des connaissances financières de la population, nous allons examiner de plus près son comportement en matière d'épargne et de constitution de la fortune. Nous nous intéressons également à la question de savoir comment la population suisse assure sa prévoyance pour la retraite et pour des risques comme le décès.

Epargne et constitution de la fortune

Tout d'abord, parlons de l'épargne en général, au sens de «mettre de l'argent de côté» ou de «se constituer une fortune»: comme pour l'enquête SILC de l'OFS, nous avons souhaité savoir si les personnes interrogées mettent actuellement de l'argent de côté, si elles dépensent autant que ce qu'elles gagnent ou si elles puisent dans leur fortune. La figure 21 montre que 57% de la population est en mesure de mettre de l'argent de côté au cours d'une année. 31% dépensent autant d'argent qu'ils en gagnent, 10% puisent dans leurs économies et 2% s'endettent.¹¹ Toutefois, ces valeurs varient fortement d'un groupe de population à l'autre. Ainsi, 62% des personnes en âge d'exercer une activité lucrative peuvent mettre de l'argent de côté, contre seulement 35% des personnes interrogées âgées de 65 à 80 ans. Pourtant, parmi les personnes au début de l'âge de la retraite, on compte davantage de personnes qui continuent d'épargner que de personnes qui puisent dans leurs économies (25%).

Fig. 21: Environ trois personnes sur cinq peuvent mettre de l'argent de côté

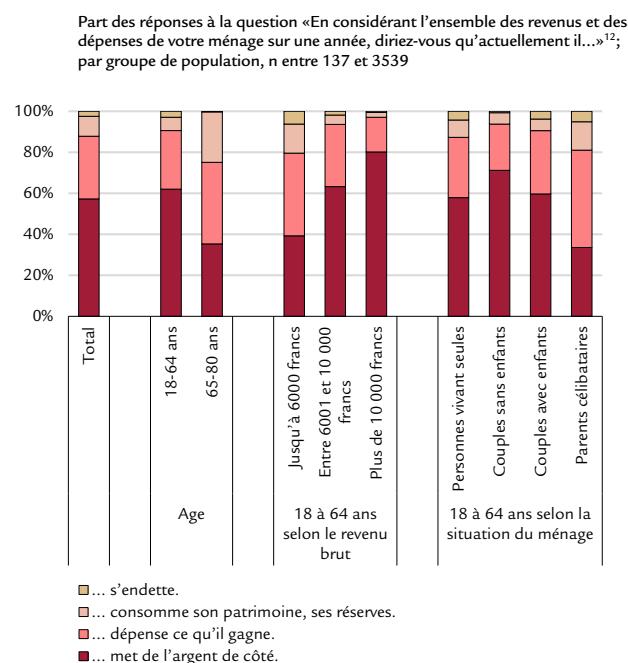
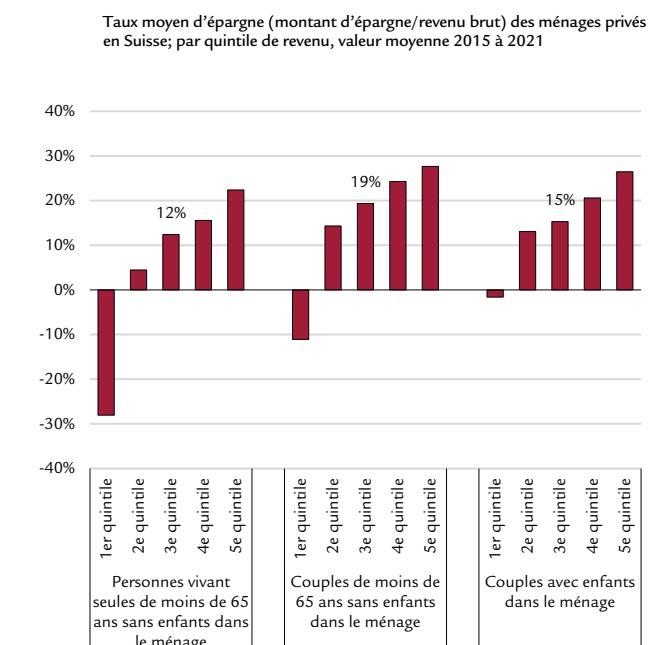


Fig. 22: Un couple moyen met de côté entre 15% et 20% de ses revenus



Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

Source: représentation et calcul de Swiss Life, données OFS (2024a)

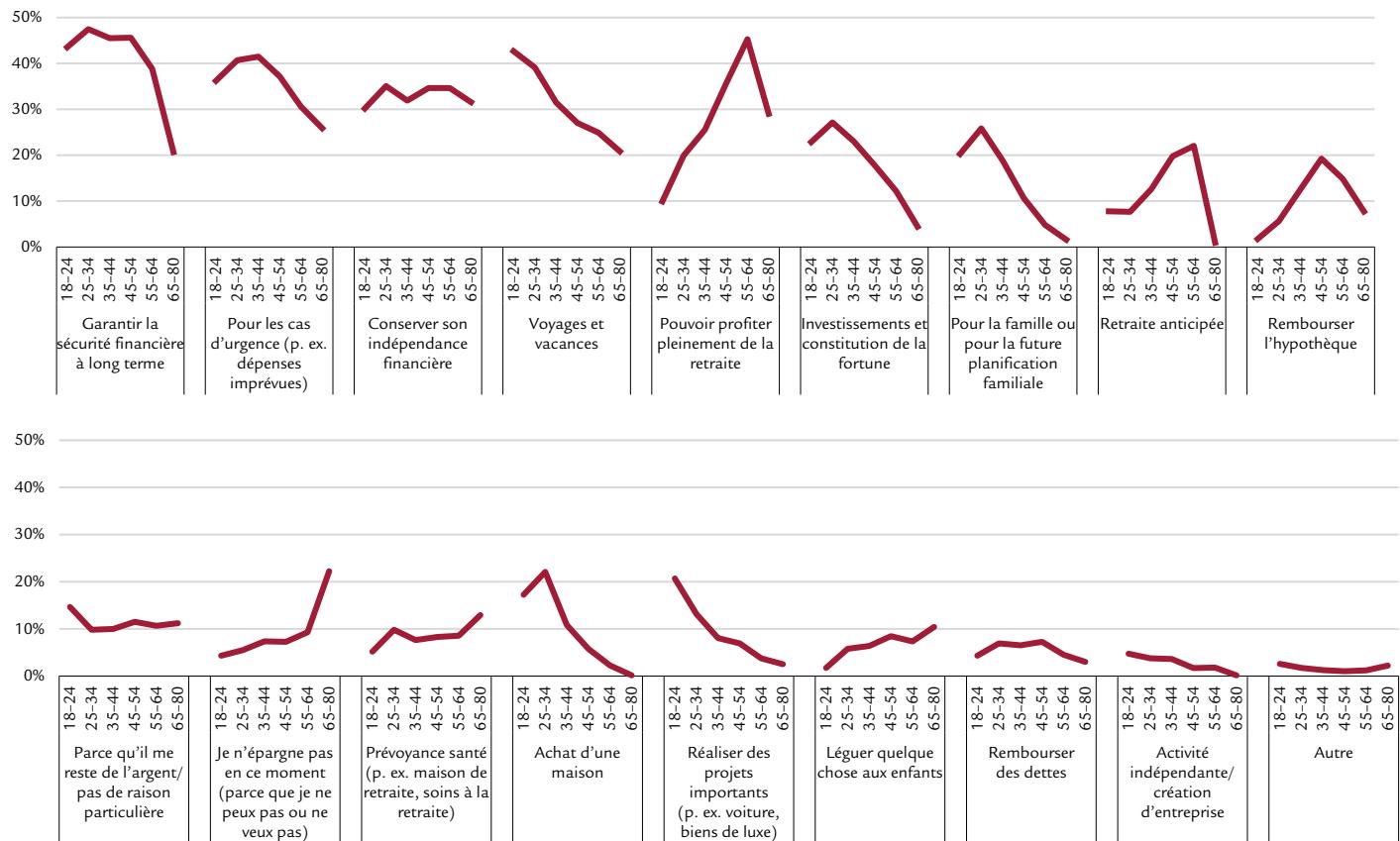
Par ailleurs, la «propension à épargner» dépend du revenu: plus le revenu disponible est élevé, plus l'on a tendance à épargner. On observe aussi des

différences notables entre les types de ménage: chez les 18 à 64 ans, les parents célibataires épargnent moins souvent que les personnes vivant seules (34% contre 58%), tandis que les couples avec enfants épargnent moins souvent que les couples sans enfants (64% contre 71%).

L'EBM de l'OFS permet également de mesurer *combien* les ménages peuvent épargner en moyenne. Le taux d'épargne, c'est-à-dire le rapport entre la somme d'épargne (hors cotisations à la caisse de pensions, mais cotisations au pilier 3a incluses) et le revenu brut, est fortement corrélé au revenu du ménage (cf. fig. 22): Ces dernières années, si l'on considère par exemple le quintile du revenu du milieu, les personnes vivant seules de moins de 65 ans ont épargné en moyenne 12% du revenu brut, les couples de moins de 65 ans sans enfants, 19% et les couples avec enfants, 15%. En moyenne, les 20% des ménages aux plus faibles revenus ne peuvent rien mettre de côté, voire puisent dans leur épargne.

Fig. 23: Les raisons qui poussent à épargner évoluent fortement au cours de la vie

Parts des réponses à la question: «Quelle est la principale raison pour laquelle vous épargnez actuellement?»; par groupe d'âge, plusieurs réponses possibles, n entre 232 et 721



Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

Mais pourquoi la population épargne-t-elle? A partir d'une liste exhaustive de réponses possibles, nous avons demandé aux personnes interrogées d'indiquer les principales raisons pour lesquelles elles épargnent. Nous avons également posé cette question aux personnes qui déclarent puiser actuellement dans leur fortune ou dépenser autant qu'elles gagnent (cf. fig. 21). Souvent, même ces personnes mettent de l'argent de côté

(à court terme), qu'elles dépenseront vraisemblablement au cours de l'année. Les personnes interrogées qui n'épargnent pas du tout (ou qui ne peuvent pas du tout le faire) pouvaient explicitement sélectionner une réponse correspondante.

Au fil de la vie, les raisons explicitement en lien avec la prévoyance vieillesse, à savoir «Pouvoir profiter pleinement de la retraite» et «Retraite anticipée», remplacent la raison d'épargner plus générale «Investissements et constitution de la fortune». Celle-ci est la plus souvent citée chez les 25-34 ans (27%), mais l'importance qu'on lui accorde diminue avec l'âge. Toutefois, le souhait de se constituer une fortune ne perd pas en soi de son importance, mais il est de plus en plus explicitement considéré dans le contexte de la prévoyance vieillesse.

Il convient également de mentionner les raisons d'épargner en lien avec l'achat du logement en propriété: tandis que l'«achat d'une maison» est la raison la plus souvent citée chez les 25-34 ans (22%) et que son importance diminue fortement par la suite, on observe une tendance inverse avec la raison d'épargner «Rembourser l'hypothèque»: l'importance accordée à celle-ci augmente avec l'âge jusqu'au groupe d'âge des 45-54 ans (19%), avant de diminuer par la suite. Cela s'explique par l'augmentation de la part des personnes propriétaires de leur logement entre 25 et 55 ans. De plus, parmi les locataires, l'intention d'acquérir un logement en propriété diminue avec l'âge, comme le montrent les réponses à une autre question de notre enquête.

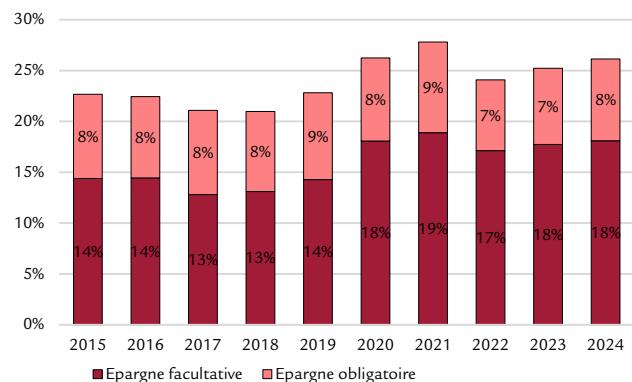
En moyenne, les personnes interrogées ont cité un peu moins de trois raisons d'épargner. Ce chiffre est inférieur à deux chez les personnes ayant atteint l'âge de la retraite. Cela s'explique notamment par le taux d'épargne généralement plus faible dans ce groupe d'âge. Par conséquent, les personnes de 65 à 80 ans déclarent le plus souvent ne pas épargner actuellement (22%).

Evolution du taux d'épargne des ménages privés

Grâce aux comptes nationaux, il est possible de mesurer non seulement le taux moyen d'épargne facultative des ménages suisses, mais aussi le taux d'épargne global, y compris l'épargne (nette) dans les assurances sociales¹³. Le taux global a légèrement baissé entre 2014 et 2018 avant d'augmenter fortement, notamment durant la pandémie en 2020 et 2021. Cette hausse s'explique principalement par le recul temporaire de certaines dépenses des ménages (p. ex. dans l'hôtellerie et la restauration), entraînant une augmentation de l'épargne facultative. De 2022 à 2024, le taux d'épargne facultative était encore plus élevé que durant les années ayant précédé la pandémie.

Fig. 24: Le taux d'épargne est en hausse depuis la pandémie

Taux d'épargne en % du revenu brut disponible corrigé (c'est-à-dire y compris somme nette de l'épargne obligatoire dans les assurances sociales)



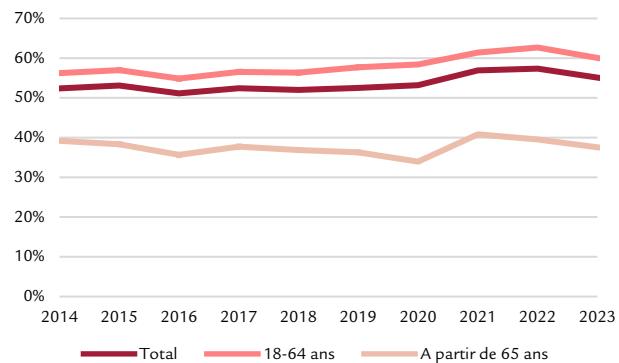
Source: représentation de Swiss Life, données OFS (2025e)

Part des ménages qui épargnent

La part de ménages pouvant épargner est restée plus ou moins stable au cours des dix dernières années. Cet indicateur reflète également l'effet de la pandémie en 2021, année durant laquelle la part des ménages qui épargnent a considérablement augmenté. Il est intéressant de noter qu'à partir de 65 ans, la part des ménages qui épargnent (ou qui continuent d'épargner) n'a pas diminué ces dernières années, compte tenu de la hausse des versements en capital de la caisse de pensions (au détriment des revenus issus des rentes).

Fig. 25: Part des ménages qui épargnent reste stable

Part de la population vivant dans un ménage qui épargne; par groupe d'âge



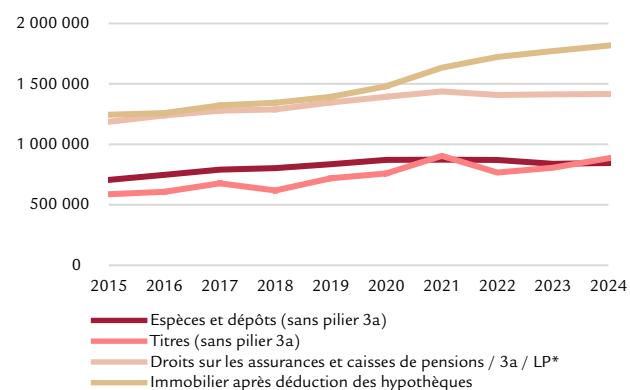
Source: représentation de Swiss Life, données OFS (2024b)

Fortune des ménages privés

Si l'on cumule tous les actifs des ménages privés dans toute la Suisse, on obtient une valeur de près de 5000 milliards de francs, après déduction des hypothèques. 37% sont issus de l'immobilier (après déduction des hypothèques), 29% d'avoirs de caisse de pensions et du pilier 3a ou de droits résultant d'assurances, 18% de titres (actions, obligations, fonds) et 17% d'espèces et de dépôts. En valeurs réelles, c'est-à-dire après correction des variations dues à l'inflation, les actifs ont augmenté de 33% entre 2015 et 2024. Les actifs immobiliers (+46%) et la fortune en titres (+50%) ont connu une hausse supérieure à la moyenne.

Fig. 26: Les actifs immobiliers et la fortune en titres: hausse supérieure à la moyenne

Fortune des ménages privés, en mio. de francs, réelle/après correction des variations dues à l'inflation; *comptes et dépôts de libre passage



Source: représentation de Swiss Life, données BNS (2025)

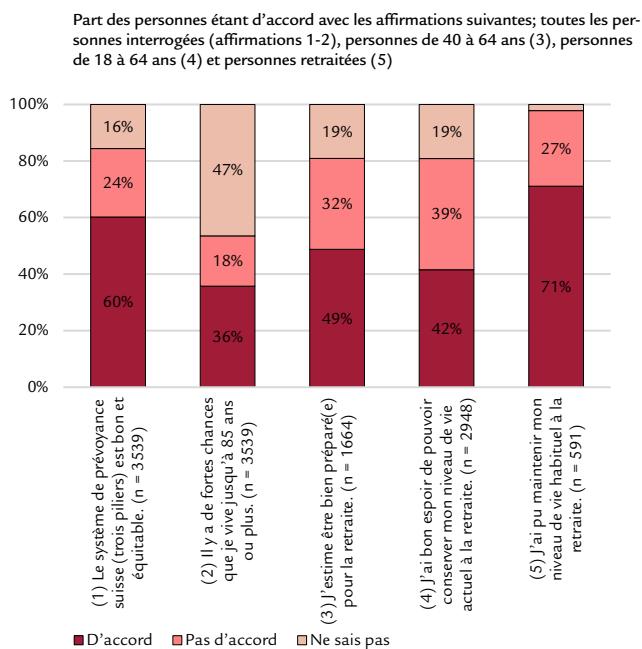
Prévoyance pour la retraite

La vie après la retraite doit être planifiée. En fonction des projets et des souhaits individuels, il peut s'avérer difficile de maintenir à la retraite le niveau de vie que l'on avait durant la vie active. De plus, de nombreuses personnes, surtout lorsqu'elles approchent de la fin de la vie active, souhaitent profiter pleinement de leur retraite et déclarent épargner explicitement dans ce but (cf. fig. 23). Mais quelle importance la population suisse en âge d'exercer une activité lucrative attache-t-elle à la prévoyance vieillesse? Nous avons sondé des personnes de 18 à 64 ans qui ne sont pas encore à la retraite: seuls 8% déclarent que le thème de la prévoyance vieillesse n'a pas d'importance pour elles ou ne s'en préoccupent pas actuellement. 26% y attachent une faible importance, c'est-à-dire qu'elles y pensent de temps en temps, mais ne considèrent pas ce thème comme urgent. La prévoyance vieillesse revêt une importance moyenne pour 47% des personnes interrogées, c'est-à-dire qu'elles y attachent de l'importance et qu'elles ont déjà pris des mesures. 19% attachent une grande importance à la prévoyance vieillesse et planifient activement leur avenir. L'importance accordée à la prévoyance vieillesse augmente avec l'âge: une personne sur trois de 55 à 64 ans y attache une grande importance, contre seulement 13% des 18-34 ans.

Ainsi, on constate sans surprise que seule environ la moitié des 40-64 ans estime être bien préparée pour la retraite (cf. fig. 27). Par ailleurs, seuls 42% des 18-64 ans ont bon espoir de pouvoir conserver leur niveau de vie actuel à la retraite. Pourtant, rétrospectivement, près de sept personnes retraitées interrogées sur dix affirment avoir pu maintenir leur niveau de vie habituel. Cet écart s'explique en partie par le fait que les personnes plus jeunes ont du mal à évaluer correctement leur vie à la retraite ou ne se sont pas encore penchées sur la question. Malgré ce manque de confiance financière concernant leur propre retraite, trois personnes interrogées sur cinq sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle le système de prévoyance suisse avec ses trois piliers est bon et équitable. Tout juste un quart n'est pas d'accord avec cette affirmation. La population vit plus longtemps (cf. fig. 29 et 30) et, par conséquent, les moyens financiers pour la retraite doivent durer tout autant. Toutefois, comme le montre la figure 27, une grande partie de la population a du mal à évaluer sa propre espérance de vie: 47% des personnes interrogées déclarent ne pas savoir si elles atteindront très probablement l'âge de 85 ans.

Que l'on considère ou non la prévoyance vieillesse comme un thème important, il est possible d'en étudier les divers aspects, notamment les répercussions des décisions et/ou événements importants de la vie. Parmi les personnes de 18 à 64 ans que nous avons interrogées, environ trois sur dix se sont déjà penchés (intensément) sur les répercussions de leur taux d'occupation sur leur prévoyance vieillesse (cf. fig. 28). Près d'un quart ne s'est pas (du tout) penché sur cette question. Seuls 17% des 18 à 64 ans vivant en couple ont réfléchi (intensément) aux répercussions d'une séparation ou d'un divorce sur leur prévoyance vieillesse. Plus de la moitié des personnes interrogées ne s'est pas (du tout) penchée sur cette question. Pourtant, une séparation ou un divorce peuvent avoir des répercussions négatives à long terme, en particulier (mais pas exclusivement) pour la ou le partenaire qui gagne le moins, surtout en cas d'inégalité des taux d'occupation ou des revenus.¹⁴

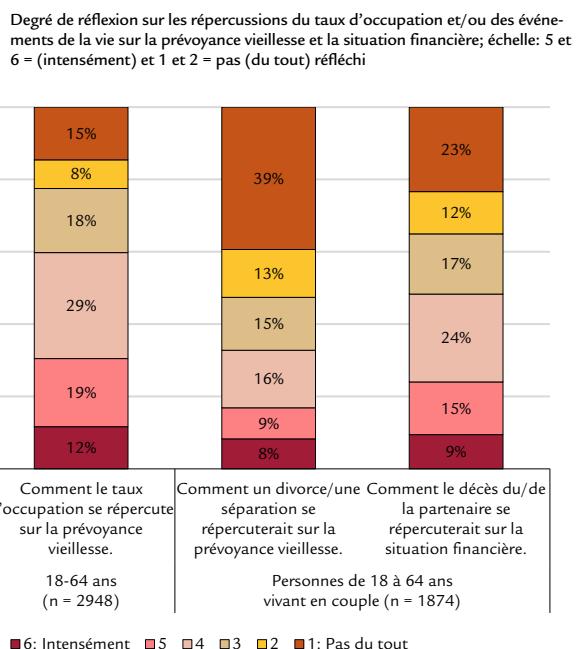
Fig. 27: Seule la moitié des 40 à 64 ans estime être bien préparée pour la retraite



Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

En ce qui concerne la prévoyance vieillesse, les personnes réfléchissent davantage aux répercussions financières d'un décès du/de la partenaire qu'à celles liées à une séparation ou à un divorce

Fig. 28: Les répercussions des événements de la vie sur la prévoyance vieillesse sont rarement prises en compte



Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

Les personnes qui se sont penchées sur les répercussions financières du décès de la/du partenaire sont un peu plus nombreuses que celles ayant réfléchi aux conséquences d'un divorce. Ce constat est étonnant car, chez les personnes en âge d'exercer une activité lucrative, la probabilité de divorcer est environ quatre fois plus élevée que le risque de veuvage. La réflexion sur les répercussions financières d'un décès du/de la partenaire augmente également avec l'âge, très probablement en raison du risque de décès plus élevé et d'une prise de conscience accrue. Dans notre enquête, une personne retraitée sur trois s'est déjà penchée (intensément) sur cette question.

Complément: évolution démographique

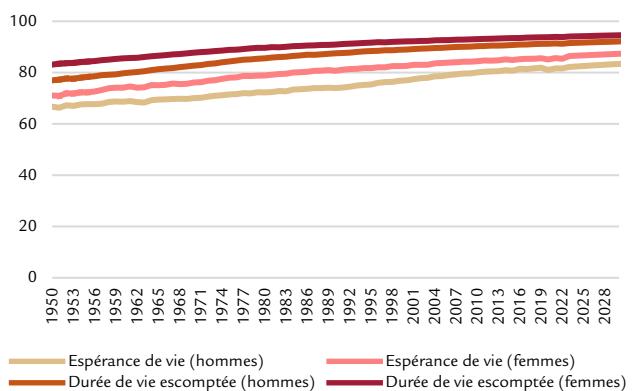
Les tendances et l'évolution démographiques sont des facteurs d'influence clés dans le domaine de la prévoyance vieillesse. L'espérance de vie, la structure d'âge de la population et le moment de la sortie du marché du travail ont des répercussions directes tant sur les finances personnelles à la retraite que sur le système de prévoyance vieillesse d'un point de vue macroéconomique. L'évolution du taux de natalité et certaines décisions personnelles comme le choix de l'état civil jouent également un rôle important. L'analyse ci-après de l'évolution passée de ces facteurs peut donc permettre d'évaluer les tendances à venir du système de prévoyance vieillesse.

Espérance de vie à la naissance

Un enfant né en Suisse en 2024 a une espérance de vie de 85,9 ans (pour les femmes) et de 82,4 ans (pour les hommes). Ainsi, depuis le début du millénaire, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 3,3 ans pour les femmes et de 5,5 ans pour les hommes, et l'on peut s'attendre à ce que cette hausse se poursuive à l'avenir. Ce constat illustre la durée de vie attendue, calculée à l'aide de tables de mortalité par génération, qui tient compte du fait que les taux de mortalité devraient continuer à reculer à l'avenir en raison des changements de comportement en matière de santé et des progrès de la médecine.

Fig. 29: L'espérance de vie continue d'augmenter

Espérance de vie (selon les tables de mortalité transversales) et/ou «durée de vie» moyenne escomptée (selon les tables de mortalité par génération) à la naissance, par sexe



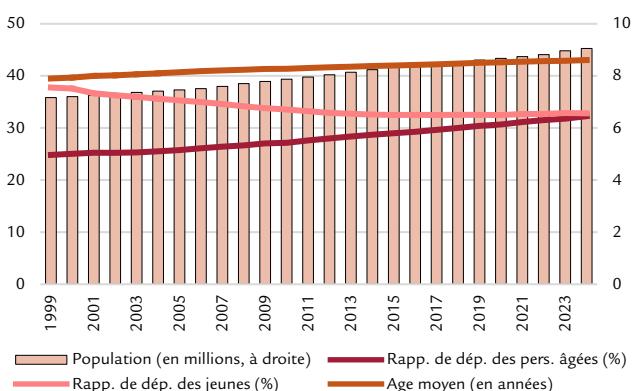
Source: représentation de Swiss Life; données OFS (2025f-g)

Chiffres clés concernant l'âge de la population

La population suisse a fortement augmenté au cours des 25 dernières années. Au moyen du rapport de dépendance des personnes âgées et de celui des jeunes, on constate que le ratio des personnes de 0 à 19 ans diminue par rapport aux personnes de 20 à 64 ans et que celui des personnes de 65 ans et plus augmente par rapport à la population en âge de travailler. Le rapport de dépendance total augmente également, ce qui signifie que la population active diminue par rapport à celle qui n'exerce pas encore ou plus d'activité lucrative. La population suisse vit donc de plus en plus longtemps. Depuis 1999, l'âge moyen a augmenté d'environ 3,5 ans, pour atteindre 43 ans en 2023.

Fig. 30: La population vieillit

A gauche: rapport de dépendance des personnes âgées et des jeunes (ratio de personnes de 65 ans et plus et de 0 à 19 ans par rapport aux 20 à 64 ans), âge moyen de la population; à droite: total de la population



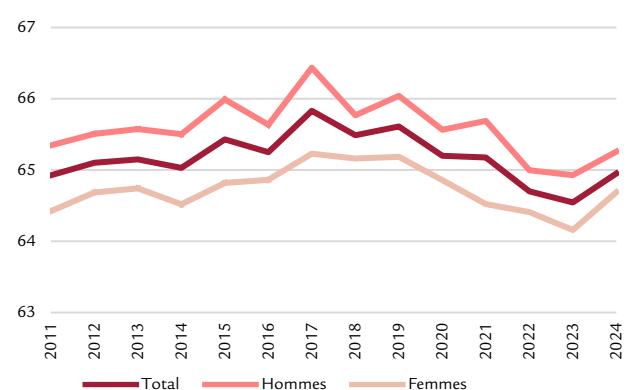
Source: représentation de Swiss Life; données OFS (2025g)

Sortie du marché du travail

En moyenne, les personnes en Suisse ont quitté le marché du travail à l'âge de 65 ans en 2024, un chiffre en légère hausse par rapport à 2021-2023. Toutefois, l'âge moyen au moment de la sortie du marché du travail varie: peu avant la pandémie de Covid-19, le départ à la retraite intervenait plutôt après 65 ans. En moyenne, les femmes quittent le marché du travail presque un an plus tôt que les hommes. Si l'on prend en compte uniquement les personnes salariées, l'âge moyen de sortie du marché du travail intervient avant 65 ans chez les hommes comme chez les femmes, avec une différence mineure entre les sexes.

Fig. 31: Le moment de la sortie du marché du travail varie

Age moyen au moment de la sortie du marché du travail; total et par sexe



Source: représentation de Swiss Life; données OFS (2025h)

Divorces/mariages

Les personnes se marient de moins en moins: en 1970, on comptait 7,6 mariages pour 1000 habitants; ce chiffre est tombé à 4,1 en 2024. Dans le même temps, le nombre de divorces affiche une baisse, après avoir atteint un niveau record dans les années 2000. Cela peut s'expliquer par le fait que les couples vivent aujourd'hui plus longtemps ensemble sans certificat de mariage. La moitié des couples de la génération du baby-boom qui se sont rencontrés avant l'âge de 35 ans se mariaient au bout d'environ trois ans alors que les couples de la génération Y ne se marient pas avant six ans après leur rencontre. En revanche, on ne constate aucune différence entre les générations concernant l'âge où les personnes emménagent ensemble.¹⁵ Ainsi, aujourd'hui, les femmes et les hommes se marient environ six ans plus tard qu'en 1970.

Concubinage

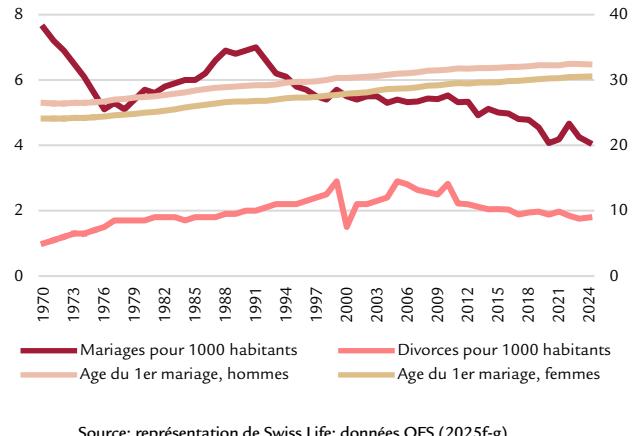
Le concubinage est en plein essor: alors qu'au début des années 1990, seulement un peu plus d'un enfant sur 20 était né d'une mère non mariée, ce chiffre était de près d'un enfant sur trois en 2024; il stagne depuis 2022. Certes, certains de ces parents se marieront peut-être plus tard, mais la part des parents non mariés ayant des enfants de moins de 5 ans était de 21,4% en 2024. Leur part est en constante augmentation depuis des années et a encore progressé d'un peu plus de 1,3 point de pourcentage par rapport à 2022, date de notre dernière analyse. La tendance au concubinage se confirme également parmi les couples avec enfants.

Naissances

Les femmes ont leur premier enfant de plus en plus tard. Le nombre de naissances pour 1000 femmes âgées de 20 à 24 ans est passé de 114,8 en 1971 à 14,8 en 2024. Dans le même temps, la natalité a augmenté chez les femmes de 30 ans et plus. Depuis 1971, l'âge moyen des femmes à la naissance de leur premier enfant a augmenté de six ans pour atteindre 31,3 ans. Non seulement les femmes deviennent mères plus tard, mais elles ont aussi moins d'enfants. Après avoir atteint son seuil le plus bas en 2001, l'indicateur conjoncturel de fécondité a progressé au cours des années 2010. Il affiche de nouveau une baisse surtout depuis ces trois dernières années et s'établit à 1,29 enfant par femme en 2024.

Fig. 32: Recul des mariages et des divorces

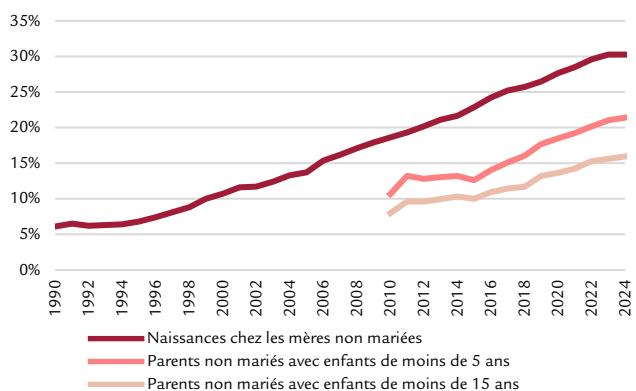
Evolution du nombre de mariages/divorces pour 1000 habitants (à gauche) et de l'âge moyen des hommes et des femmes au premier mariage (à droite)



Source: représentation de Swiss Life; données OFS (2025f-g)

Fig. 33: La part des parents vivant en concubinage augmente

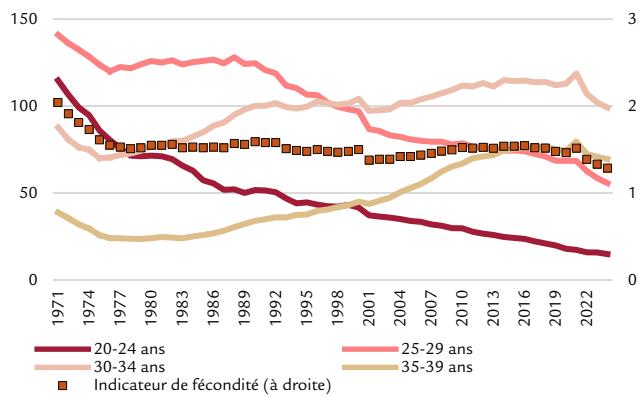
Proportion sur l'ensemble des mères/couples avec enfants; par année



Source: calculs et représentation de Swiss Life, données OFS (2025f et 2024c)

Fig. 34: Les femmes ont leur premier enfant de plus en plus tard

A gauche: taux de natalité pour 1000 femmes selon l'âge de la mère, à droite: indicateur conjoncturel de fécondité



Source: représentation de Swiss Life; données OFS 2025 (f-g)

La sécurité et la continuité sont également des besoins importants dans la prévoyance vieillesse: lorsqu'on leur demande ce qui est particulièrement important pour elles lorsqu'elles réfléchissent à leur prévoyance vieillesse, les personnes interrogées qui ne sont pas encore à la retraite citent le plus souvent des aspects en lien direct avec ces besoins, à savoir le «maintien du niveau de vie» (42%), la «sécurité financière» (40%) et l'«indépendance financière» (34%). Les aspects autres que financiers, par exemple «Agrémenter le quotidien» (19%), «Conserver une flexibilité» (17%) ou «Retraite flexible» (15%), sont relégués au second plan. Nous avons également demandé aux personnes retraitées ce qui, rétrospectivement, était particulièrement important pour elles dans la perspective de la retraite. Leurs réponses sont en général similaires à celles des personnes plus jeunes et, par conséquent, les aspects financiers sont très souvent cités. Toutefois, d'importantes différences apparaissent entre les personnes encore actives et les personnes retraitées concernant deux aspects: ces dernières déclarent plus rarement qu'elles attachaient de l'importance au fait d'agrémenter le quotidien ou de bénéficier d'une retraite flexible (8%). En revanche, avec le recul, les personnes retraitées accordaient une plus grande importance au maintien du niveau de vie (48%) ou à leur indépendance financière (49%).

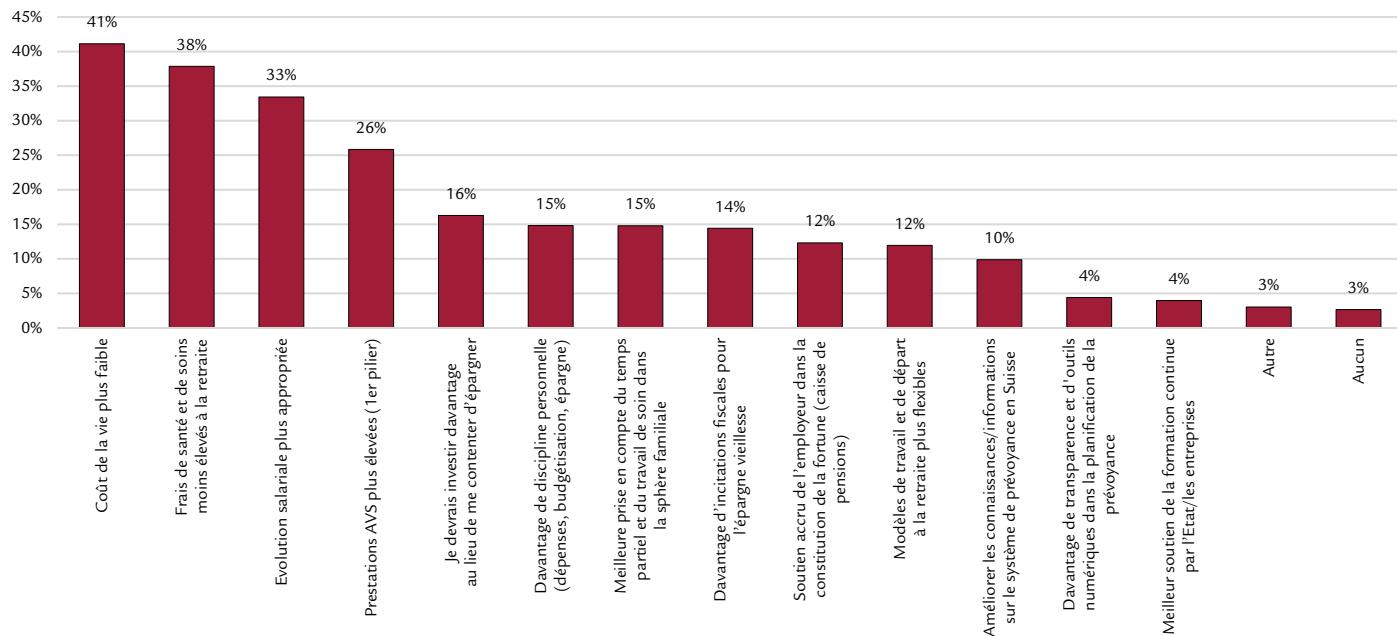
Trois personnes non retraitées sur quatre estiment qu'elles n'atteindront pas pleinement leurs objectifs en matière de retraite

Nous nous sommes non seulement intéressés à l'objectif fondamental en matière de retraite, mais avons aussi souhaité savoir s'il était possible de l'atteindre. Les personnes interrogées devaient donc indiquer, sur une échelle de 1 à 10, la probabilité selon laquelle elles pensent atteindre chaque objectif personnel en matière de retraite (2 au maximum). Comme nous partons du principe que les valeurs de 8 à 10 indiquent une forte probabilité, seuls 25% des personnes non retraitées pensent qu'elles atteindront les deux objectifs et 19% pensent qu'elles n'en atteindront qu'un seul. Par ailleurs, 55% pensent qu'elles n'atteindront aucun des deux objectifs en matière de retraite. Les personnes actives de 55 à 64 ans estiment plus souvent qu'elles atteindront les deux objectifs (34%).

De la même façon, les personnes retraitées que nous avons interrogées devaient indiquer, sur une échelle de 1 (pas du tout) à 10 (complètement), dans quelle mesure elles avaient atteint leurs objectifs en matière de retraite. Seuls 23% déclarent n'avoir atteint aucun des deux objectifs (c'est-à-dire qu'elles attribuent une note inférieure à 8 pour chaque objectif), 19% ont atteint un objectif et la majorité (58%) estime, avec le recul, avoir atteint les deux objectifs.

Fig. 35: Les personnes interrogées citent le plus souvent les coûts comme obstacle à la réalisation de leurs objectifs en matière de retraite

Changements nécessaires pour que les objectifs en matière de retraite puissent être atteints. Part de toutes les personnes interrogées qui, sur une échelle de 1 à 10, attribuent un degré de probabilité <=8 pour la réalisation d'au moins un objectif en matière de retraite; n = 2543



Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

Nous avons demandé aux personnes qui ne sont pas encore à la retraite et qui n'étaient pas complètement sûres d'atteindre au moins un de leurs objectifs (c'est-à-dire une valeur inférieure à 8 sur une échelle de 1 à 10) ce qui devrait changer, selon elles, pour qu'elles puissent atteindre plus facilement leurs objectifs financiers pour la retraite (cf. fig. 35). Les coûts sont le facteur le plus souvent cité: 41% estiment que le coût de la vie devrait être plus faible et 38% estiment que les frais de santé et de soins devraient être moins élevés à la retraite. Les revenus sont également souvent cités: 33% souhaitent une évolution salariale plus appropriée, 26% souhaitent des prestations AVS plus élevées, 14% souhaitent davantage d'incitations fiscales pour l'épargne vieillesse et 12% souhaitent des cotisations de l'employeur plus élevées dans la caisse de pensions. Moins d'un cinquième estime que cela relève de la responsabilité individuelle, par exemple investir davantage au lieu de se contenter d'épargner (16%) ou faire preuve de davantage de discipline personnelle en matière de dépenses (15%).

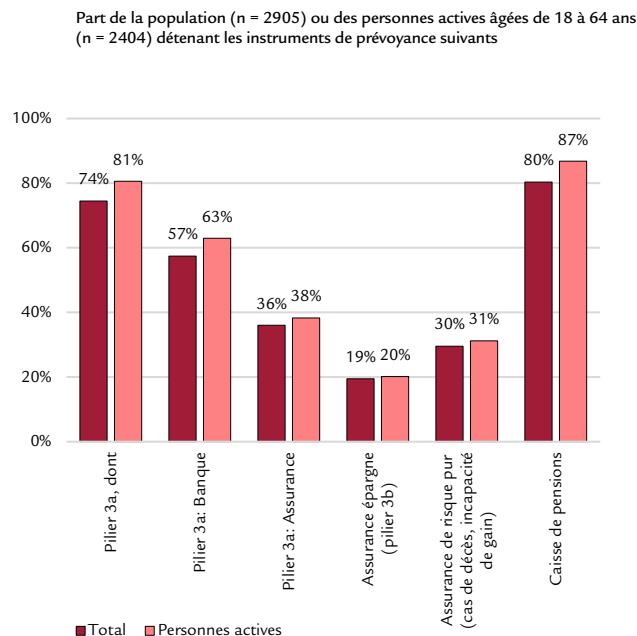
Idéalement, la majorité prendrait une retraite anticipée, mais beaucoup sont aussi prêts à travailler plus longtemps

Dans le contexte des objectifs en matière de retraite, une question qui n'a pas encore été abordée, mais qui est importante est celle du moment souhaité du départ à la retraite. 57% des personnes actives âgées de 50 à 64 ans aimeraient prendre leur retraite avant 65 ans si elles pouvaient décider «indépendamment de contraintes financières», 28% aimeraient prendre leur retraite après 65 ans. Le moment idéal du départ à la retraite se situe donc plutôt avant qu'après 65 ans. Pour autant, cela ne signifie pas que les personnes ne sont pas disposées à travailler au-delà de l'âge de référence: 15% des personnes âgées de 50 à 64 ans sont disposés à travailler après l'âge de référence; 26% seraient plutôt disposés à le faire sous certaines conditions. Au total, 42% des personnes interrogées sont donc

(plutôt) disposés à continuer à travailler. 28% ne sont plutôt pas disposés à le faire, mais estiment que cela dépend des conditions.¹⁶

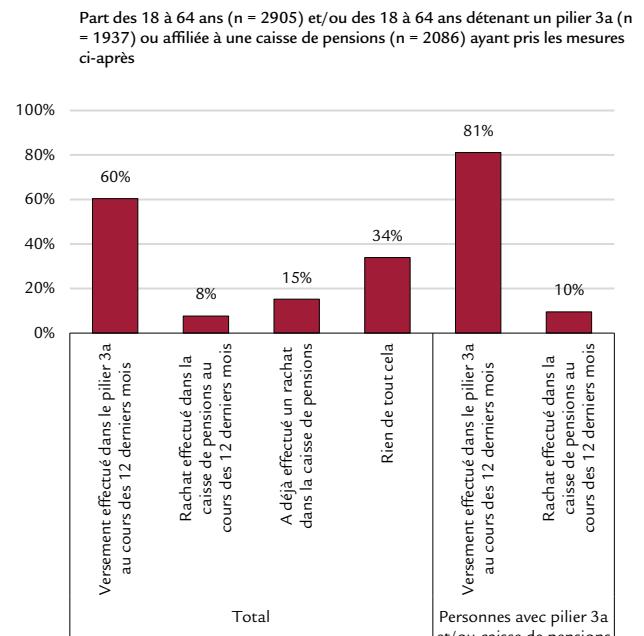
Avec ses trois piliers (AVS, prévoyance professionnelle et épargne privée), le système de prévoyance suisse offre diverses possibilités d'assurer sa prévoyance retraite. Nous souhaitons donc analyser plus précisément quels sont les instruments de prévoyance utilisés par les 18 à 64 ans en plus de l'AVS (cf. fig. 36). 74% ont un pilier 3a, généralement auprès d'une banque. Quatre personnes sur cinq sont affiliées à une caisse de pensions. La population suisse prend aussi des mesures en dehors de la prévoyance vieillesse obligatoire ou de la prévoyance vieillesse encouragée fiscalement: une personne sur cinq dispose d'une assurance épargne sous la forme du pilier 3b, 30% ont en outre une assurance qui les couvre contre les risques comme le décès ou l'incapacité de gain. Si l'on prend en compte uniquement la population *active* âgée de 18 à 64 ans, la part des personnes détaining un pilier 3a ou affiliées à une caisse de pensions est particulièrement élevée. Cela n'a rien d'étonnant, car seules les personnes exerçant une activité lucrative peuvent effectuer des versements dans un pilier 3a et/ou être affiliées à une caisse de pensions. Toutefois, la figure 36 montre que les personnes sans activité lucrative peuvent s'assurer pour la retraite ou se prémunir contre certains risques de la vie par d'autres moyens: la part des personnes actives détaining une assurance épargne sous la forme d'un pilier 3b ou une assurance de risque pure n'est que légèrement plus élevée que dans la population totale.

Fig. 36: La majorité de la population en âge d'exercer une activité lucrative détient un pilier 3a ou est affiliée à une caisse de pensions



Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

Fig. 37: Trois personnes âgées de 18 à 64 ans sur cinq ont effectué des versements dans le pilier 3a l'année dernière



Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

L'analyse qui précède nous offre un aperçu de l'utilisation des différentes formes de prévoyance en Suisse, mais elle ne contient aucune indication

sur l'intensité de leur utilisation. Par exemple, il se peut que certaines personnes détiennent un pilier 3a, mais qu'elles n'effectuent plus de versements dans celui-ci depuis longtemps. La figure 37 offre un aperçu de l'intensité avec laquelle les formes de prévoyance sont utilisées: 60% des personnes de 18 à 64 ans interrogées ont effectué des versements dans le pilier 3a au cours des douze derniers mois, 8% ont effectué un rachat dans la caisse de pensions au cours de la même période. Si l'on prend en compte uniquement les personnes de 18 à 64 ans détenant un pilier 3a et/ou affiliées à une caisse de pensions, la part ayant effectué des versements dans le pilier 3a au cours des douze derniers mois passe à 81%. 10% ont effectué un rachat dans la caisse de pensions au cours de la même période. Les rachats dans la caisse de pensions sont toutefois moins fréquents que les versements dans le pilier 3a. De plus, ils sont généralement effectués seulement au cours de la seconde moitié de la vie active. Par conséquent, avec 15%, les personnes interrogées déclarant avoir déjà effectué des rachats dans la caisse de pensions dans leur vie actuelle sont plus nombreuses que celles l'ayant fait au cours des douze derniers mois.

Les jeunes ont davantage tendance à investir dans des titres via le pilier 3a que les seniors

Les banques comme les assurances proposent des solutions de prévoyance pour le pilier 3a, chaque option présentant des avantages et des inconvénients en termes de flexibilité et de couverture d'assurance. Aujourd'hui, il est possible d'ouvrir un pilier 3a aussi bien auprès d'une assurance que d'une banque, avec ou sans solution de placement dans des titres. En moyenne, les placements offrent un rendement plus important, mais comportent un risque plus élevé. Les solutions axées sur le rendement sont particulièrement intéressantes pour les jeunes dans le cadre de placements à long terme comme le pilier 3a. En effet, les éventuelles fluctuations du marché peuvent être compensées au cours des nombreuses années restantes. 55% des personnes interrogées de 18 à 64 ans détenant un pilier 3a déclarent investir au moins une partie de celui-ci dans des titres. 51% détiennent au moins un compte du pilier 3a sans solution de placement dans des titres et 9% ne savent pas exactement si elles ont investi dans des titres via le pilier 3a. Nous observons ici un effet d'âge négatif: alors que 61% des personnes de 25 à 34 ans disposent au moins d'un compte du pilier 3a avec solution de placement dans des titres, ce chiffre n'est que de 48% chez les 55 à 64 ans. Il existe une explication plausible à cela: comme indiqué plus haut, un compte du pilier 3a détenu par des personnes plus jeunes comportant une part élevée d'investissement dans des titres, pourra toujours se redresser en cas de fluctuations du marché, grâce à l'horizon de placement à long terme. De plus, au cours de ces dix dernières années, les assurances ont progressivement remplacé leurs produits du pilier 3a assortis d'intérêts garantis par des produits comportant une solution de placement dans des titres, un changement qui concerne surtout les nouveaux clients et clientes. En effet, avec l'arrivée de nouveaux prestataires numériques, il est aujourd'hui possible d'investir à moindre coût sur le marché des actions avec le pilier 3a directement via des ETF. Nous observons par ailleurs un fossé entre les hommes et les femmes concernant le comportement en matière d'investissement avec le compte du pilier 3a: tandis que 58% des hommes détenant un pilier 3a déclarent que celui-ci comporte des placements en titres, ce pourcentage n'est que de 42% chez les femmes. Nous reviendrons sur ce «gender investment gap» dans le chapitre suivant.

Evolution des versements de prestations de vieillesse

Le vieillissement de la population entraîne une hausse du nombre de bénéficiaires de rentes et de capitaux. L'augmentation des nouvelles rentes AVS suit à peu près la structure de la population. Les nouvelles prestations de vieillesse du deuxième pilier (rente et/ou capital) ont enregistré une augmentation largement supérieure à la moyenne entre 2015 et 2023, notamment en raison de la hausse importante constatée chez les femmes. On peut implicitement déduire de la croissance plus forte des prestations de la caisse de pensions par rapport à l'AVS qu'une part croissante de nouvelles personnes retraitées perçoit des prestations du deuxième pilier au moment du départ à la retraite. La hausse la plus forte est observée chez les bénéficiaires du pilier 3a.¹⁷

Nouvelles rentes de caisses de pensions

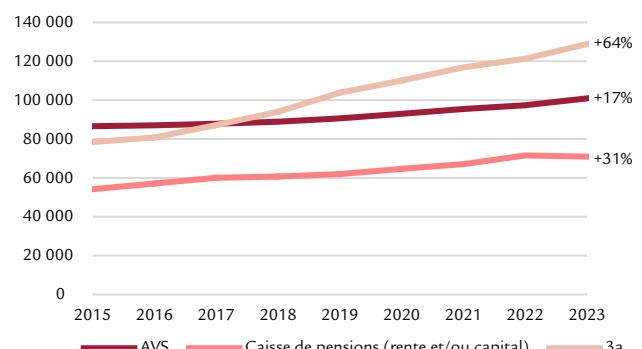
En chiffres réels, les rentes moyennes de caisses de pensions perçues chaque mois par les nouvelles personnes retraitées ont reculé par rapport à 2015. Ce recul s'explique par la baisse des taux de conversion, la hausse du taux de versement en capital et, à partir de 2022, par la hausse de l'inflation. Si, dans le calcul, les versements en capital sont également pris en compte dans le cadre d'une estimation, le recul était nettement plus faible, mais existe toutefois. Il convient toutefois de noter que, sur la même période, l'espérance de vie à partir de 65 ans a augmenté de près d'un an, ce qui signifie que les rentes sont versées sur une durée plus longue. De même, les baisses des taux de conversion sont aussi une réaction à la baisse des taux d'intérêt par rapport à auparavant.

Héritages importants

En plus des versements en capital de la prévoyance professionnelle et du pilier 3a dans le cadre de la retraite, les héritages expliquent aussi l'augmentation de la fortune dans les années précédant le départ à la retraite (cf. fig. 2). Chaque année, on estime que 100 milliards de francs font l'objet d'héritages ou de donations dans le cadre de versements anticipés.¹⁹ La plupart des grands héritages se produisent après 50 ans. Alors que seuls 15% des personnes interrogées de 45 à 54 ans ont déjà hérité d'une somme de 100 000 francs ou plus ou d'un bien immobilier, ce chiffre est de 31% chez les personnes de 65 à 80 ans.

Fig. 38: Hausse des versements de prestations des CP et du pilier 3a

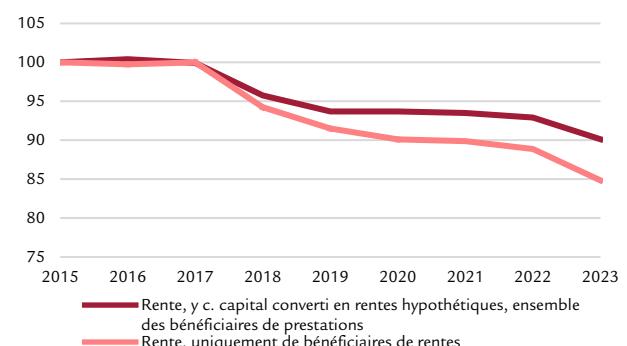
Nombre de bénéficiaires de prestations de l'AVS, des caisses de pensions et du pilier 3a dans le cadre de la retraite et évolution de 2015 à 2023 en %



Source: représentation de Swiss Life, données OFS (2024d)

Fig. 39: Nouvelles rentes de CP ont baissé en temps réels depuis 2015

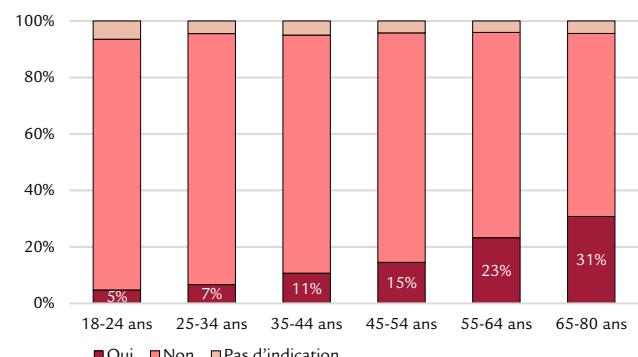
Evolution des nouvelles rentes moyennes dans le 2e pilier en temps réels (avec et sans versements en capital convertis math. en rente¹⁸); 2015 = 100



Source: calculs et représentation de Swiss Life; données: OFS (2024d), Swisscanto (2025);

Fig. 40: 65 à 80 ans: un tiers a hérité d'au moins 100 000 francs ou d'une maison

Part de réponses à la question «Avez-vous hérité d'un montant important (plus de 100 000 francs) ou d'un bien immobilier?; n entre 232 et 721



Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

Chapitre 4: Placements et investissements

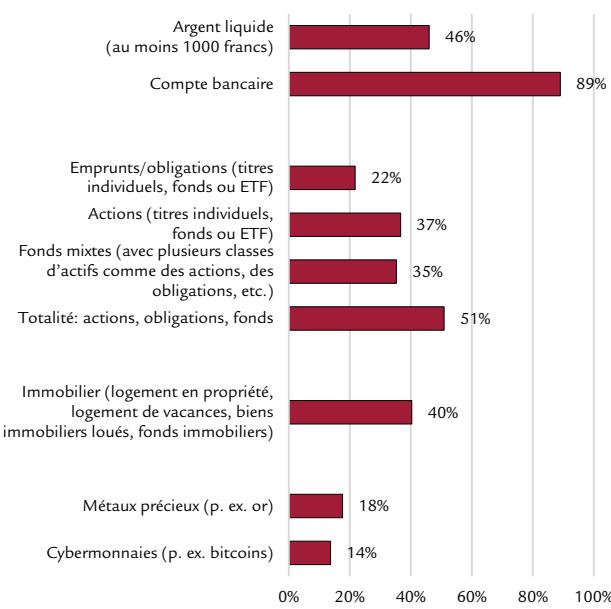


Dans le chapitre 3, nous avons souhaité savoir qui met de l'argent de côté et pour quelles raisons. La forme sous laquelle les économies sont conservées dans la fortune libre est déterminante pour la constitution de la fortune à long terme: les personnes qui détiennent leur fortune exclusivement sur un compte sont très peu exposées aux fluctuations (nominales). En revanche, elles ne réalisent que de faibles rendements et supportent le risque d'une perte de pouvoir d'achat réelle si la rémunération est inférieure à l'inflation. En revanche, les personnes ayant investi dans des actions, par exemple, ont pu générer des rendements nettement supérieurs et bénéficier à long terme d'une croissance de la fortune plus forte grâce à l'effet des intérêts composés. En contrepartie, elles ont dû accepter des fluctuations de valeur plus importantes.²⁰

La figure 41 le montre: sans surprise, le compte bancaire est l'instrument le plus répandu pour conserver la fortune (89%). Près de la moitié des personnes interrogées détiennent en outre au moins 1000 francs en espèces. 40% possèdent des biens immobiliers; il s'agit majoritairement de personnes disposant d'un logement en propriété, mais pas seulement. 14%, surtout des personnes de moins de 45 ans, détiennent des cybermonnaies.

Fig. 41: La moitié de la population détient des titres sous forme d'actions, d'obligations ou de fonds

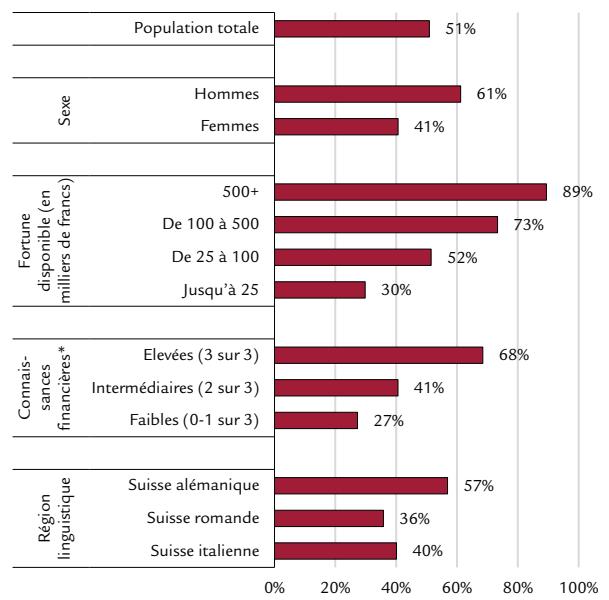
Parts de réponses «oui» à la question: «Conservez-vous vos économies (hors pilier 3a) sous les formes suivantes?» n = 3539



Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

Fig. 42: Les femmes détiennent nettement moins souvent des actions, des obligations ou des fonds que les hommes

Part des personnes interrogées qui détiennent des actions, des obligations et/ou des fonds mixtes; n entre 187 et 3539, *part de personnes ayant répondu correctement aux trois questions «Big Three»⁹



Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

51% indiquent conserver leur fortune libre dans au moins l'une des catégories «emprunts/obligations», «actions» ou «fonds mixtes». Non représentés: 8% ne détiennent pas de titres dans leur fortune libre, mais déclarent posséder une solution de placement dans des titres 3a. La figure 42 montre des différences marquées et statistiquement significatives entre les groupes de population en matière de détention de titres. Indépendamment du revenu, de la fortune, des connaissances en finances, du niveau

d'éducation ou d'autres facteurs, les femmes investissent moins souvent que les hommes dans les formes de placement citées. Le gender *investment gap* n'est donc pas seulement une réalité dans le pilier 3a (cf. chapitre 3), mais aussi dans les placements libres. La «propension à investir» est fortement corrélée au montant de la fortune et aux connaissances financières: plus ces deux valeurs sont élevées, plus les personnes sont disposées à investir. S'agissant des connaissances financières, le fait qu'il y ait de véritables différences en matière de connaissances ou des différences dans l'auto-évaluation n'a aucune incidence (cf. chapitre 2). Lors de l'interprétation, il faut toutefois noter que nous ne pouvons montrer ici que des corrélations et qu'il ne nous est pas possible d'affirmer l'existence de liens de causalité.

Les personnes interrogées qui résident en Suisse alémanique ont davantage tendance à investir que celles résidant en Suisse latine. Concernant l'âge, nous faisons un constat intéressant. Certes, la part des «investisseuses et investisseurs» augmente avec l'âge: 46% des 18 à 34 ans interrogés, contre 61% des 65 à 80 ans, conservent une partie de leurs économies dans des actions, des obligations ou des fonds mixtes. Cela est davantage lié au fait que la fortune augmente avec l'âge qu'à l'âge *en soi*. Si l'on tient compte de cet effet de richesse au moyen d'une analyse de régression statistique, on constate que la propension à investir a même tendance à diminuer avec l'âge.

En moyenne, les personnes de 18 à 80 ans détiennent environ un sixième de leur fortune (hors immobilier) sous forme d'actions

Nous avons ensuite demandé aux personnes interrogées qui détiennent des actions, des fonds mixtes et/ou un pilier 3a avec placements en titres d'estimer la part de leur fortune investie dans des actions (hors immobilier).²¹ Nous avons attribué une part d'actions de 0% aux personnes ayant déclaré ne pas détenir d'actions, de fonds mixtes ou de solutions de placement en titres 3a. 5% des personnes interrogées n'ont pas pu dire si elles détenaient ou non au moins l'un des véhicules de placement cités; 13% en possèdent, mais n'ont pas pu indiquer la part de leur fortune investie dans des actions. Ces deux parts cumulées étaient nettement plus élevées chez les femmes (23%) que chez les hommes (11%). Pour les 83% restants, la part investie dans des actions s'élève en moyenne à 17% de la fortune (hors immobilier). Tout comme la part des «investisseuses et investisseurs» (cf. fig. 42), la part d'actions augmente avec la fortune; elle est plus élevée chez les hommes que chez les femmes et est aussi plus élevée en Suisse alémanique qu'en Suisse latine. Si l'on prend en compte uniquement les personnes interrogées qui possèdent des actions, la part d'actions s'élève à 36% en moyenne.

Il convient de noter qu'il s'agit d'une moyenne pondérée en fonction des personnes et non de la fortune. Cela signifie que, dans notre estimation, la part d'actions d'une personne disposant d'une fortune de 10 000 francs est prise en compte de la même manière que celle d'une personne possédant une fortune d'un million de francs. Les statistiques de la BNS permettent de déduire approximativement les valeurs pondérées en fonction de la fortune pour l'ensemble des ménages privés suisses: 22% de la fortune brute libre, pilier 3a inclus (c'est-à-dire la fortune totale hors immobilier et avoir de la caisse de pensions) des ménages suisses relèvent de la catégorie «actions et autres droits de participation», tandis que 22% sont des «parts de placements collectifs de capitaux» qui reposent au moins partiellement sur des placements en actions.²² En d'autres termes, la part d'actions des ménages privés suisses se situe entre 22% et 44% (en étant bien plus proche de cette valeur), des valeurs comparables

à celles de notre enquête. Les valeurs pondérées selon la fortune issues des statistiques de la BNS sont donc nettement plus élevées que les valeurs pondérées selon la personne publiées dans notre enquête. La raison principale est la suivante: comme le montrent les données de notre enquête, la part d'actions moyenne augmente nettement à mesure que la fortune augmente.

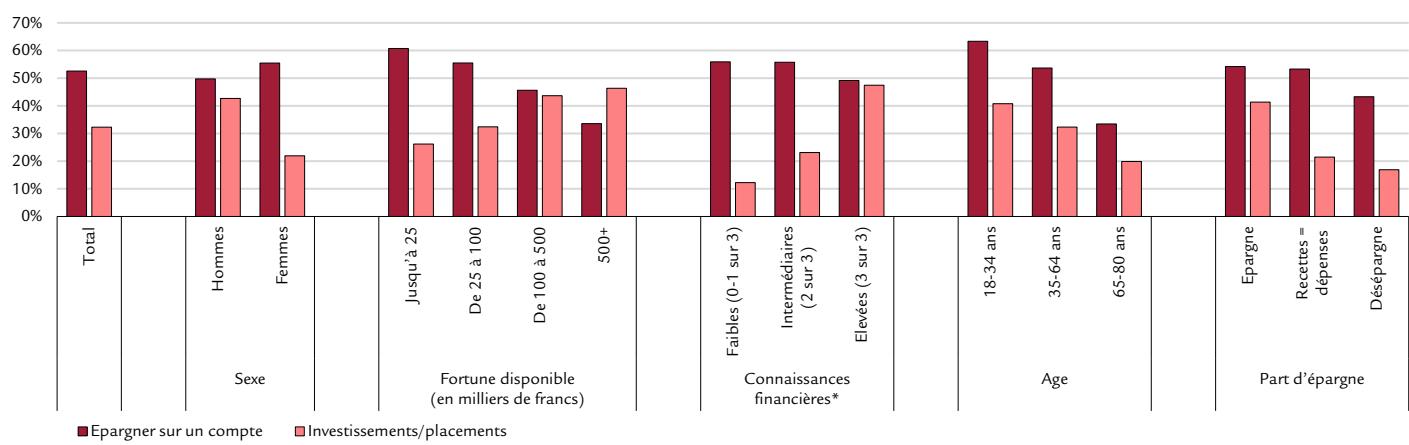
Les personnes actives qui ne détiennent pas d'actions dans la fortune libre participent tout de même souvent aux marchés des capitaux par l'intermédiaire de leur caisse de pensions

Il faut aussi souligner que les valeurs susmentionnées ne tiennent pas compte des avoirs de la caisse de pensions. En 2023, environ 30% du capital des caisses de pensions suisses étaient investis en actions et 27% en obligations.²³ En d'autres termes, les personnes assurées affiliées à une caisse de pensions qui ne possèdent pas d'actions, d'obligations ou de fonds dans le cadre de leur fortune libre ou dans le pilier 3a participent malgré tout indirectement aux marchés des capitaux, par l'intermédiaire de leur caisse de pensions.

Concernant l'aspect «Epargner sur un compte» ou «Investissements/placements», il est judicieux de revenir à la figure 6 du chapitre 1. Nous avons souhaité savoir ce que les personnes interrogées feraient si elles disposaient chaque mois de 1000 francs en plus de leurs moyens actuels. Deux des réponses possibles étaient: «Epargner sur un compte» et «Investissements/placements (p. ex. actions, obligations, fonds, ETF)». La figure 43 indique la part de réponses fournies pour les deux utilisations susmentionnées, ventilée par groupe de population.

Fig. 43: La population préfère placer de l'argent supplémentaire sur un compte plutôt que de l'investir: des grandes disparités entre les groupes de population

Parts des réponses à la question: «Si vous disposiez chaque mois de 1000 francs en plus de vos moyens actuels, comment les utiliseriez-vous?», jusqu'à cinq réponses possibles parmi 20 catégories de dépenses différentes (cf. fig. 6); n entre 274 et 3539, *part de personnes ayant répondu correctement aux questions «Big Three»⁹



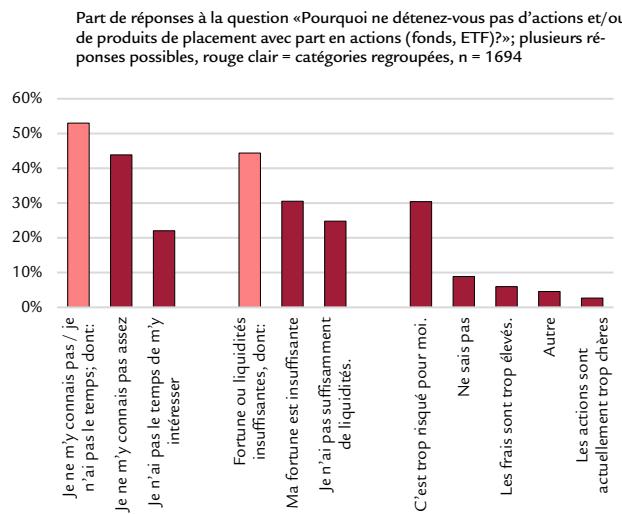
Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

Une majeure partie de la population placerait cette somme supplémentaire (du moins en partie) sur un compte (53%) plutôt que de l'investir (32%). Indépendamment de leur fortune, de leur revenu, de leurs connaissances financières et d'un certain nombre d'autres facteurs possibles, les femmes investiraient nettement moins souvent que les hommes (22% contre 43%) et placeraient plus souvent cet argent sur un compte. Plus la fortune est élevée, moins les personnes placent l'argent sur un compte et plus elles choisissent de l'investir. Les personnes interrogées disposant de bonnes connaissances financières investiraient plus souvent leur argent

que celles ayant de moins bonnes connaissances financières. Parmi les personnes actuellement en mesure d'épargner, celles qui placeraient cet argent supplémentaire sur un compte bancaire le feraient aussi souvent que celles qui dépensent autant qu'elles gagnent. Ces dernières investiraient toutefois nettement moins souvent.

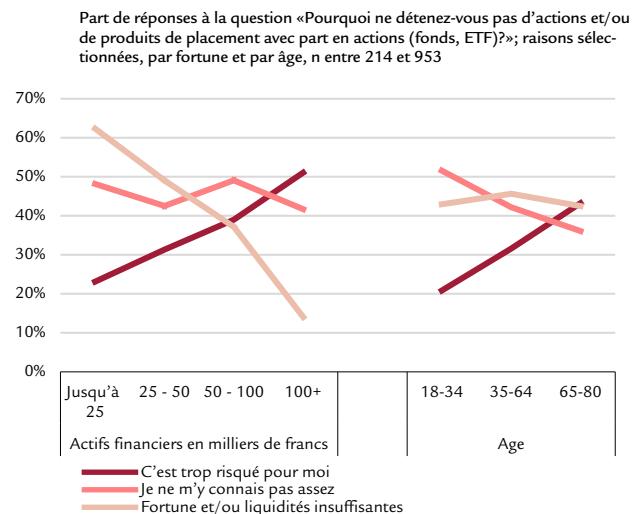
La notion de capacité de risque, à savoir la possibilité financière objective de supporter des fluctuations de valeur sans porter préjudice à son niveau de vie, explique en partie cette tendance. Les résultats de la figure 43 indiquent que les groupes de personnes avec une *capacité de risque* tendanciellement plus élevée, par exemple en raison d'une fortune plus importante, d'un taux d'épargne plus élevé ou parce qu'elles sont plus jeunes et qu'elles ont donc un horizon de placement plus long, présentent probablement aussi une *propension au risque* plus élevée. Ces personnes sont plutôt disposées à investir des moyens supplémentaires dans des formes de placement plus rentables, mais plus volatiles comme les actions. Inversement, on constate que les personnes avec un faible taux d'épargne et une fortune peu élevée semblent davantage vouloir se constituer une réserve de liquidités avant d'investir dans des placements plus risqués, mais plus rentables à long terme.

Fig. 44: Les connaissances insuffisantes et la fortune trop faible sont les raisons le plus souvent invoquées pour expliquer la non-détenzione d'actions



Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

Fig. 45: Les jeunes renoncent aux actions plutôt par manque de connaissances, et les plus âgés, plutôt en raison du risque



Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

Les personnes interrogées qui ne possèdent pas d'actions ont ensuite expliqué pourquoi elles n'en détenaient pas (cf. fig. 44). Les réponses le plus souvent choisies sont «Je ne m'y connais pas assez» (44%), puis «Ma fortune est insuffisante» (31%). Le motif «Je n'ai pas suffisamment de liquidités» (25%) est lié à cette deuxième réponse. 44% des personnes interrogées ont cité l'une de ces deux raisons. Les réponses «Je n'ai pas le temps de m'y intéresser» (22%) et «Je ne m'y connais pas assez» sont apparentées; 53% ont cité l'une d'elles. 30% jugent les actions trop risquées, 9% ne savent pas pourquoi elles n'en détiennent pas, 6% déclarent que les frais sont trop élevés et 3% attendent un moment plus propice pour investir.

5% ont donné d'autres raisons, très diverses. Plusieurs personnes interrogées ont explicitement évoqué des réserves morales (p. ex.: «Pour moi, faire commerce de l'argent n'est pas défendable sur le plan éthique»).

Des différences sociodémographiques apparaissent davantage dans le fait de détenir ou non des placements en titres (voir ci-dessus) que dans les raisons pour lesquelles l'on ne détient pas d'actions. Ainsi, les réponses des hommes et des femmes concernant la non-détention d'actions diffèrent peu, hormis le fait que les femmes invoquent un peu plus souvent que les hommes des «connaissances insuffisantes» (47% contre 39%). Il existe toutefois quelques tendances intéressantes (cf. fig. 45): avec l'âge, les personnes qui ne détiennent pas d'actions invoquent moins souvent des «connaissances insuffisantes», et plus souvent un «risque trop élevé». En exagérant un peu, on peut dire que les personnes de moins de 35 ans renoncent à détenir des actions plutôt en raison de connaissances insuffisantes, tandis que les personnes de 65 ans et plus y renoncent plutôt en raison d'un risque (qu'elles estiment) trop élevé.

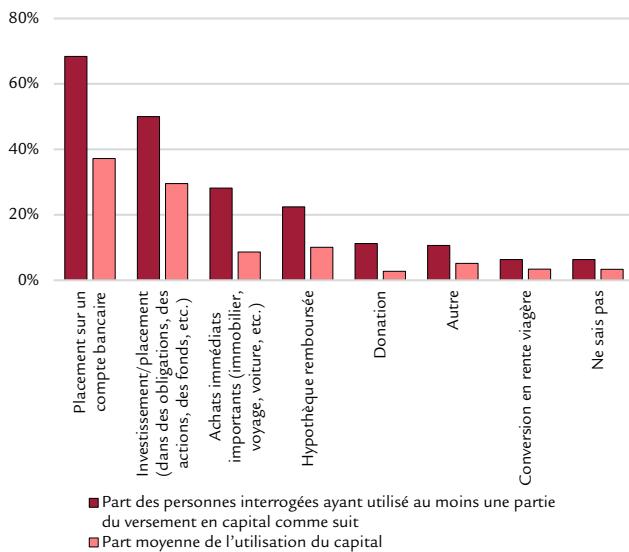
Une tendance se dessine aussi concernant le montant de la fortune: sans surprise, plus celle-ci est élevée, moins les personnes interrogées expliquent leur choix de ne pas investir dans des actions par une «fortune insuffisante» et plus elles citent un «risque trop élevé» comme motif. En d'autres termes, la moitié des personnes interrogées qui ne détiennent pas (du tout) d'actions et dont la fortune est supérieure à 100 000 francs expliquent leur choix par l'existence du «risque». Toutefois, d'après notre enquête, 70 à 80% des personnes interrogées disposant d'au moins 100 000 francs d'actifs financiers possèdent des actions (quel que soit le nombre).

Au moment du départ à la retraite, près de 60% ont perçu un important versement en capital du 2^e et/ou du 3^e pilier

Comme indiqué au chapitre 1, la fortune augmente souvent à l'approche de l'âge de la retraite (cf. fig. 2), que ce soit en raison d'héritages ou de versements en capital provenant du 3^e pilier ou de la caisse de pensions. Près de 60% des personnes retraitées que nous avons interrogées déclarent avoir perçu, dans le cadre de leur retraite, un «versement en capital important» issu de la prévoyance professionnelle ou privée. Nous avons ensuite demandé aux personnes ayant perçu un tel versement comment elles l'avaient utilisé. Plusieurs réponses étaient possibles (cf. fig. 46). Hormis avec la réponse «Achats immédiats importants», notre but n'était pas de savoir si et de quelle manière le capital était utilisé, mais (implicitement) où il circulait directement.²⁴ Les personnes interrogées devaient non seulement indiquer si le capital était utilisé pour les possibilités énumérées, mais aussi estimer (approximativement) la part du capital utilisé dans le total perçu.

Fig. 46: En moyenne, près d'un tiers du versement en capital perçu lors de la retraite est investi

Utilisation du versement en capital²⁵ et part moyenne du capital pour chaque objectif; personnes retraitées bénéficiant d'un versement en capital du 2e et/ou du 3e pilier, n = 348

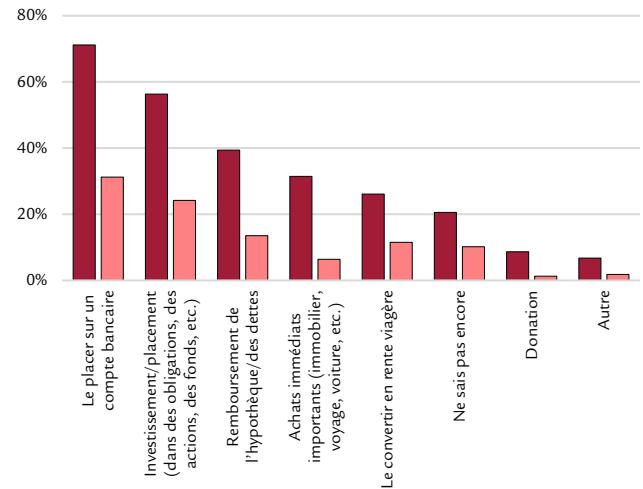


■ Part des personnes interrogées ayant utilisé au moins une partie du versement en capital comme suit
■ Part moyenne de l'utilisation du capital

Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

Fig. 47: Environ la moitié des personnes interrogées souhaite placer (en partie) le versement en capital prévu

Utilisation prévue du versement en capital²⁶ et part moyenne du capital pour chaque objectif; personnes actives de 50 ans et plus avec un versement en capital prévu du 2^e et/ou du 3^e pilier, n = 579



■ Part des personnes interrogées souhaitant utiliser au moins une partie du versement en capital comme suit
■ Part moyenne de l'utilisation du capital

Source: enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025

La figure 46 montre qu'environ la moitié a investi/placé au moins une partie de son versement en capital, en moyenne 30% de la somme pour l'ensemble des personnes ayant bénéficié d'un versement en capital. Une majeure partie de la somme (37%) a été placée sur un compte bancaire. Un peu plus de 25% des personnes interrogées ont utilisé une partie des fonds pour effectuer des achats immédiats importants (en moyenne 9% du capital). 22% ont utilisé leur capital pour rembourser leur hypothèque (en moyenne 10% du capital).

Nous avons demandé aux personnes de 50 ans et plus qui ne sont pas encore à la retraite et qui attendent un versement en capital issu de la prévoyance professionnelle et/ou privée dans le cadre de leur retraite (environ 60%, 20% ne le savent pas encore) comment elles souhaitaient l'utiliser (cf. fig. 47). Globalement, les réponses à cette question ne diffèrent pas de celles fournies à la question présentée à la figure 46. Les personnes interrogées envisagent le plus souvent de placer cet argent sur un compte bancaire (en moyenne 31% du capital) ou de l'investir (24% du capital).

L'étude s'appuie sur un certain nombre de sources de données différentes.

Enquête

Pour le compte de Swiss Life, l'institut d'études de marché ValueQuest a réalisé en mai 2025 une enquête représentative de la population linguistiquement assimilée de la Suisse alémanique, de la Suisse romande et du Tessin. Les échantillons ont été réalisés à parts égales dans les panels en ligne de YouGov et d'amPuls. Cette enquête en ligne a été menée auprès de 3539 personnes âgées de 18 à 80 ans. Le questionnaire utilisé dans le cadre de l'enquête a été développé par les autrices et auteurs, ainsi que par les collaboratrices et collaborateurs scientifiques de Swiss Life, avec le soutien de ValueQuest. L'évaluation des données utilisées dans l'étude, l'analyse et la rédaction ont été effectuées par les autrices et auteurs de l'étude de Swiss Life.

La marge d'erreur de l'enquête est de 1,65% pour l'ensemble de l'échantillon, sur la base d'un écart type de 0,5 et d'un niveau de confiance de 95%. ValueQuest a évalué et invité l'échantillon représentatif selon la méthode «interlocked» en fonction de l'âge, du sexe et de la grande région. Différentes comparaisons entre les variables sociodémographiques de l'enquête (p. ex. taux d'urbanisation, état civil, taux de logements en propriété, taux d'actifs occupés, etc.) et celles des statistiques officielles montrent que la population âgée de 18 à 80 ans est globalement bien représentée. Les personnes ayant suivi une formation obligatoire sont sous-représentées, tandis que celles ayant suivi une formation professionnelle supérieure sont surreprésentées. Les calculs de vérification de la plausibilité montrent toutefois que cela n'a pratiquement aucune incidence sur les résultats de l'enquête.

Données OFS

Pour l'analyse des données OFS, nous utilisons notamment les tableaux standard de l'Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC), de l'Enquête sur le budget des ménages (EBM), de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA), ainsi que des statistiques de la population (STATPOP) et de son évolution (BEVNAT). La liste précise de toutes les données OFS utilisées figure dans la bibliographie, à la rubrique «Bases de données externes». Dans certains cas, nous utilisons aussi des séries de données individuelles de l'OFS ainsi que des données d'Eurostat, du SECO et de la BNS.

La source de données exacte (p. ex. OFS (2025a) ou enquête Swiss Life sur la prévoyance 2025) figure pour chaque résultat soit dans l'indication de la source de la figure concernée, soit dans une note finale.

En raison de différences d'arrondi, il est possible que la somme de certains graphiques n'atteigne pas exactement 100%.

Etudes et publications

Bucher-Koenen, T., Alessie, R., Lusardi, A. et van Rooij, M. (2024). Fearless Women: Financial Literacy, Confidence and Stock Market Participation. *Management Science* 71(9):7414-7430.

Christen, A. (2022). Que peut-on se permettre à la retraite? Editeur: Swiss Life SA.

Christen, A. et Myohl, N. (2023). Amour un jour, finances toujours? Editeur: Swiss Life SA.

Christen, A. et Myohl, N. (2024). Longue vie au travail? Editeur: Swiss Life SA.

Estevez, S. et Cosandey, J. (2024). Un deuxième pilier plus solide qu'en apparence. Editeur: Avenir Suisse.

Monsch, G.-A., Mosimann, A. et Helfer, F. (2024). Les couples en Suisse. Editeur: OFS.

Pictet (2025). The Long-term performance of Swiss assets is back on course. *Expert Commentary*. Consulté sur <https://www.pictet.com/>

Swisscanto (2025). Etude sur les caisses de pension en Suisse en 2025.

Wanner, P. (2023). En Suisse, les retraités sont plus riches que les actifs. *La Vie économique*.

Bases de données externes

Office fédéral de la statistique (OFS) – séries de données individuelles:

- OFS (2024c) – Enquête suisse sur la population active (ESPA) 2010 – 2024

Office fédéral de la statistique (OFS) – divers tableaux standard et séries de données obtenus via www.bfs.admin.ch

admin.ch:

- OFS (2024a) – Enquête sur le budget des ménages (EBM)
- OFS (2024b) – Enquête sur le revenu et les conditions de vie (SILC)
- OFS (2024d) – Statistique des nouvelles rentes
- OFS (2025a) – Gender pension gap
- OFS (2025b) – Indice des salaires réels
- OFS (2025c) – Indice suisse des prix à la consommation (IPC)

- OFS (2025d) – Indice des primes d'assurance-maladie (IPAM)
- OFS (2025e) – Comptes nationaux
- OFS (2025f) – Statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT)
- OFS (2025g) – Statistiques de la population et des ménages (STATPOP)
- OFS (2025h) – Age moyen à la sortie du marché du travail
- OFS (2025i) – Pauvreté et privations
- OFS (2025j) – Statistique des caisses de pensions 2023
- OFS (2025k) – Estimations trimestrielles de l'évolution des salaires nominaux

Eurostat (2025) – Incapacité à joindre les deux bouts (ensemble de données [ilc_mdes09])

SECO (2025) – Indice du climat de consommation. Obtenu via www.seco.admin.ch

BNS (2025) – Compte de patrimoine des ménages. Obtenu via <https://data.snb.ch>

¹ Voir Christen (2022)

² Voir OFS (2025i)

³ Voir <https://www.experimental.bfs.admin.ch/expstat/fr/home/projets/assets-pov.html>

⁴ La méthode de pondération ayant été révisée, les valeurs avant et après 2015 ne sont que partiellement comparables. Par rapport aux prix en 2020 et 2021.

⁵ Nous observons une stagnation des revenus réels des ménages composés de personnes vivant seules.

⁶ Les valeurs de la figure 9 se rapportent à tous les segments de revenus et pas seulement au quintile de revenu du milieu, comme c'est le cas à la figure 8 par exemple. L'évolution réelle entre 2021 et 2023 se situe toutefois dans l'intervalle de confiance de 95% et est donc incertaine statistiquement parlant. Par rapport aux prix en 2023.

⁷ Les salaires réels au 1^{er} semestre 2025 s'appuient sur des estimations trimestrielles des salaires nominaux (OFS 2025k) qui, par expérience, seront probablement révisées d'ici les résultats finaux.

⁸ Pour des raisons de représentation, la Croatie, la Turquie, la Slovaquie, la Bulgarie, la Grèce et la Serbie ne figurent pas dans le graphique. Dans ces pays, la part de la population parvenant à joindre les deux bouts facilement ou très facilement est plus faible que dans les pays représentés.

⁹ Les questions «Big Three» destinées à évaluer les connaissances financières incluent des questions sur les intérêts composés, l'inflation et la diversification. Les questions concrètes sont les suivantes (la bonne réponse apparaît en gras):

«Imaginez que vous disposez de 100 francs sur votre compte d'épargne sans frais et que le taux d'intérêt annuel est de 2%. Quelle somme d'argent se trouve sur votre compte d'épargne au bout de cinq ans si vous n'effectuez aucun autre versement ou retrait? »

- Moins de 102 francs
- Exactement 102 francs
- Plus de 102 francs**
- Ne sais pas

«Imaginez que votre compte d'épargne génère un taux d'intérêt de 1% par an et que l'inflation annuelle est de 2%. Comment sera votre pouvoir d'achat avec l'argent disponible sur ce compte au bout d'un an?»

- Pouvoir d'achat plus élevé qu'aujourd'hui
- Pouvoir d'achat identique à aujourd'hui
- Pouvoir d'achat moins élevé qu'aujourd'hui**
- Ne sais pas

«Il est généralement plus sûr d'acheter une seule action d'une entreprise qu'une partie de fonds en actions. Cette affirmation est...»

- Correcte
- Fausse**
- Ne sais pas

¹⁰ Voir p. ex. Bucher-Koenen et al. (2024)

¹¹ Les dernières données de l'enquête SILC pour 2023 présentent des valeurs très similaires. 55% pouvaient mettre de l'argent de côté, 34% dépensaient autant qu'ils gagnaient. 9% puisaient dans leur fortune et 2% s'étaient endettés (OFS 2024b).

¹² La question destinée aux personnes vivant seules était formulée de manière légèrement différente: «En considérant l'ensemble de vos revenus et dépenses sur une année, diriez-vous que vous...»

¹³ L'épargne «obligatoire» n'apparaît pas car il s'agit de chiffres clés issus des comptes nationaux. C'est une valeur nette, qui comprend les versements tels que les cotisations salariales et les revenus de la fortune, après déduction des versements de prestations sociales.

¹⁴ Voir aussi Christen & Myohl (2023)

¹⁵ Voir Monsch et al. (2024)

¹⁶ Voir également Christen et Myohl (2024) pour une étude plus détaillée sur le moment souhaité du départ à la retraite et sur la disposition à travailler après l'âge de référence.

¹⁷ Toutefois, il convient de noter que le versement du pilier 3a s'échelonne souvent sur plusieurs années et qu'il y a souvent des comptages multiples au fil des années.

¹⁸ Méthode de calcul analogue à celle d'Estevez et Cosandey (2024): pour convertir les versements en capital en un «équivalent en rentes» estimé, nous utilisons les taux de conversion moyens observés durant l'année concernée selon Swisscanto (2025). Contrairement à Estevez et Cosandey (2024), nous utilisons la moyenne arithmétique (et non la médiane) pour des raisons méthodologiques, ce qui entraîne des différences négligeables.

¹⁹ Voir <https://www.tagesanzeiger.ch/erben-was-menschen-in-der-schweiz-in-ihre-testamente-schreiben-452313609954>

²⁰ Voir p. ex. les analyses de Pictet (2025)

²¹ Libellé de la question: «Quelle part de votre fortune (hors immobilier) est actuellement investie dans des actions ou des fonds en actions (p. ex. sous forme d'ETF)?»

²² BNS (2025)

²³ OFS (2025): statistique des caisses de pensions 2023, sans actifs provenant de contrats d'assurance

²⁴ De toute façon, cela semble plutôt rare (du moins jusqu'à l'âge de 80 ans dans le cadre de notre enquête): seuls 29% des personnes à la retraite ayant bénéficié d'un versement en capital puisent dans leur fortune, 39% dépensent à peu près autant qu'elles reçoivent et 32% continuent de mettre de l'argent de côté.

²⁵ Libellé exact de la question: «Qu'avez-vous fait de cette somme d'argent et/ou de ce versement en capital?» Indiquez le pourcentage que vous avez consacré aux possibilités suivantes.

²⁶ Libellé exact de la question: «Lorsque vous pensez au versement en capital (2^e/3^e pilier), comment souhaitez-vous l'utiliser?»



SwissLife